

# Offemont Réalités

Magazine municipal - Juillet 2015 - N°63

## BAISSES SUCCESSIVES DE DOTATIONS : LES MAIRES FONT FACE.



# Sommaire

<b>Le mot du Maire</b> .....	page 3
<b>Budget</b> .....	page 4
<b>Représentation de la Commune</b> .....	page 8
<b>Politique de la Ville</b> .....	page 11
<b>Fleurissement</b> .....	page 12
<b>Urbanisme</b> .....	page 15
<b>Amélioration de l'espace public</b> .....	page 19
<b>Dégradations</b> .....	page 25
<b>Travaux</b> .....	page 27
<b>Sécurisation</b> .....	page 32
<b>Mobilier urbain</b> .....	page 33
<b>Sécurité</b> .....	page 34
<b>Éducation</b> .....	page 36
<b>Social</b> .....	page 40
<b>Animation</b> .....	page 42
<b>Commémoration</b> .....	page 48
<b>Sport</b> .....	page 49
<b>Du nouveau dans les associations</b> .....	page 51
<b>Subventions</b> .....	page 52
<b>Décisions et dossiers en cours</b> .....	page 53
<b>Employés communaux</b> .....	page 54
<b>Promotion</b> .....	page 57
<b>Vie Communale</b> .....	page 58
<b>Conseils municipaux</b> .....	page 62
<b>Flash back</b> .....	page 68
<b>La Commune à l'honneur</b> .....	page 69
<b>Informations pratiques</b> .....	page 70
<b>Etat civil</b> .....	page 72
<b>Tribune</b> .....	page 73
<b>Page ludique</b> .....	page 74
<b>À noter dans votre agenda</b> .....	page 75

Directeur de la publication : Pierre CARLES. Responsable de la publication : Carole TRITTER. Rédaction : Pierre CARLES, Dominique BROS, Marie-Line CABROL, Zohra KADDOUR, Sonia LACOMBE, Nicole MUESSER, Michel MURAROTTO, Albert RUCHTY, Carole TRITTER, les listes « Un vent de liberté pour Offemont », « Offemont - Solidarité - Progrès » et « Une renaissance pour tous ». Avec la participation de Suzanne ROMANCZUK et Michelle ROUSSELET. Photos : Mairie d'Offemont sauf celles indiquées par le nom du photographe. Conception graphique et mise en page : Service Communication. Tirage : 1900 exemplaires. Coût de l'impression : 4 080 € TTC. Dépôt légal : Juillet 2015. Imprimé par Realgraphic (90) sur papier PEFC.

## Comment recevoir Offemont Réalités ?

Version papier : Le magazine municipal d'Offemont est distribué à l'ensemble des Offemontois. Il est également disponible à l'accueil de la Mairie d'Offemont.

Version électronique : *Offemont Réalités* est consultable sur le site internet de la Commune d'Offemont [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr) dans la rubrique Animation et Communication.



Pierre CARLES

Chers Offemontoises et Offemontois,

Après un peu plus d'une année de mandat, je reste vigilant quant à la mission que vous avez bien voulu me confier. Les engagements que nous vous avons proposés pour lesquels mon équipe et moi-même avons été élus se mettent en place : réfection de la rue du stratégique avec la création d'une piste mixte pour cyclistes et piétons, réfection de la rue Aristide Briand et de la bande cyclable (entre la poste et le rond-point du cimetière), création de places de parking rue Welsch à proximité de l'école, création de la plateforme aux ateliers municipaux, création d'un marché de Noël, création de terrains de pétanque...

Vous avez un aperçu de ces créations et réalisations dans ce magazine.

## **Notre but étant toujours le bien-être et la sécurité de nos concitoyens.**

Toute l'équipe s'engage dans un travail de concertation et d'analyse des besoins de notre commune et s'engage également à mettre en place les multiples tâches encore à venir, tout ceci en gardant à l'esprit la rigueur face aux dépenses publiques.

Une de nos priorités très forte est l'égalité pour tous nos concitoyens. C'est dans ce but que nous travaillons avec la même intensité dans tous nos quartiers au sujet des travaux, des écoles, de l'embellissement,...

## **Ce qui bouge à Offemont :**

Sportivement parlant, plusieurs associations ont vu le jour au sein de notre commune (football, badminton, modélisme, tennis de table, babyfoot ...).

Culturellement parlant, des associations de loisirs se sont installées dans les locaux de la Miel et de la mairie (TADAM, Chorale 1.2.3 Soleil, club photo). De beaux projets sont à venir.

Côté urbanisme, nos efforts ont porté leurs fruits, certains dossiers difficiles ont été débloqués, de nouvelles constructions voient le jour apportant une nouvelle population sur notre commune ; souvent des couples avec enfants, ce qui a permis l'ouverture de classes supplémentaires.

Du côté des commerces, l'ouverture de la boulangerie, d'un deuxième fleuriste, de la fromagerie, et tout récemment l'installation d'une esthéticienne (à l'emplacement de l'ancien dépôt de pain à proximité du Logis des Ours) dynamise notre commune. La municipalité reste à votre écoute et à votre disposition pour vous soutenir dans vos projets.

La baisse des dotations nous impose d'être extrêmement vigilants quant à l'utilisation des fonds publics et oblige tous les élus à y veiller scrupuleusement. Chaque dépense engagée fait suite à une étude approfondie des dossiers : c'est ainsi que nous parviendrons à maîtriser la fiscalité locale.

**Tous ces changements et toutes ces évolutions font partie de votre vie quotidienne ; nous espérons et souhaitons contribuer à l'amélioration de votre bien vivre.**

**À ce jour, j'ai reçu plus de 260 personnes, à leur demande sur rendez-vous. Je reste bien évidemment disponible pour toute demande à venir.**

**Vos encouragements nous donnent l'élan nécessaire pour faire évoluer favorablement Offemont.**

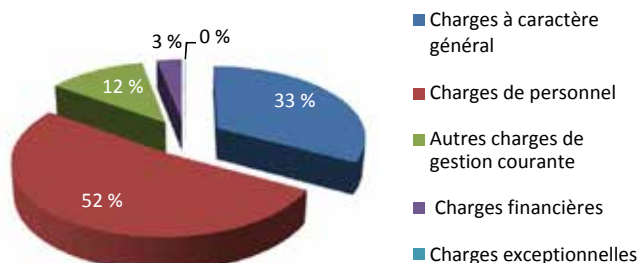
Pierre CARLES



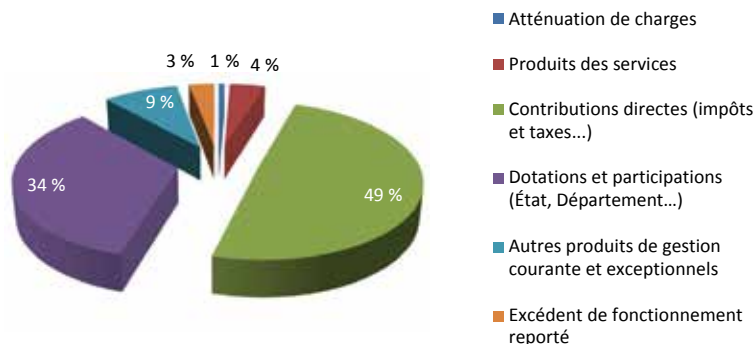
## Budget de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement			Recettes réelles de fonctionnement		
	Budget 2015	Compte administratif 2014		Budget 2015	Compte administratif 2014
Charges à caractère général	971 600 €	791 068 €	Atténuation de charges	23 535 €	18 872 €
Charges de personnel	1 535 615 €	1 357 828 €	Produits des services	138 903 €	148 730 €
Autres charges de gestion courante	357 735 €	348 366 €	Contributions directes (impôts et taxes...)	1 663 409 €	1 618 235 €
Charges financières	90 003 €	83 740 €	Dotations et participations (État, Département...)	1 141 146 €	1 196 963 €
Charges exceptionnelles	1 700 €	46 092 €	Autres produits de gestion courante et exceptionnels	291 721 €	174 292 €
			Excédent de fonctionnement reporté	100 000 €	
<b>TOTAUX</b>	<b>2 956 653 €</b>	<b>2 627 094 €</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>3 358 714 €</b>	<b>3 157 092 €</b>

Dépenses de fonctionnement - Budget 2015



Recettes de fonctionnement - Budget 2015



## Des idées qui rapportent

NOUVELLES RECETTES ANNUELLES	
Appartements non loués au-dessus de la poste depuis 2003	9 120 €
Location du complexe sportif, artistique et culturel	7 355 €
Recettes publicitaires revue municipale	1 269 €
Droits de stationnement	954 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 698 €</b>

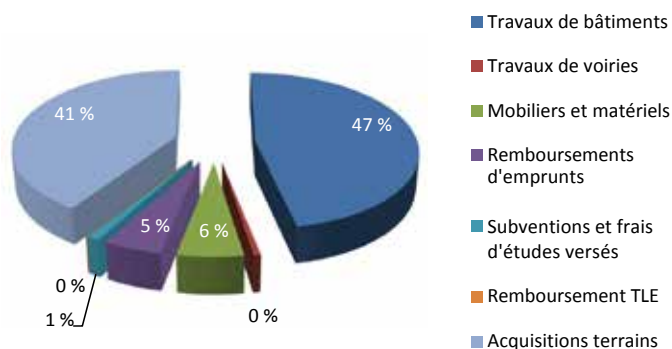


## Budget d'investissement

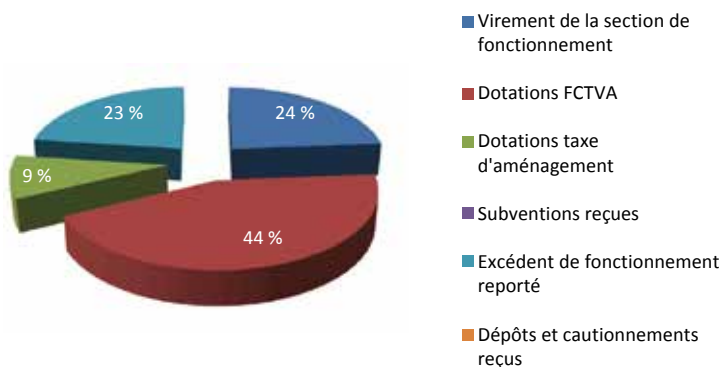
Dépenses réelles d'investissement			Recettes réelles d'investissement		
	Budget 2015	Compte administratif 2014		Budget 2015	Compte administratif 2014
Travaux de bâtiments	1 837 843 €	578 619 €	Virement de la section de fonctionnement	269 541 €	325 888 €
Travaux de voiries	23 175 €	1 283 452 €	Dotations FCTVA (1)	499 985 €	514 979 €
Mobiliers et matériels	221 658 €	147 965 €	Dotations taxe d'aménagement	105 000 €	232 189 €
Remboursements d'emprunts	194 000 €	194 234 €	Subventions reçues		238 218 €
Subventions et frais d'études versés	45 000 €	2 566 €	Excédent de fonctionnement reporté	260 078 €	459 819 €
Remboursement TLE		5 348 €	Dépôts et cautionnements reçus		250 €
Acquisitions terrains	1 600 409 €	26 619 €			
<b>TOTAUX</b>	<b>3 922 085 €</b>	<b>2 238 803 €</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>1 134 604 €</b>	<b>1 771 343 €</b>

(1) Fonds de Compensation de la TVA

### Dépenses d'investissement - Budget 2014



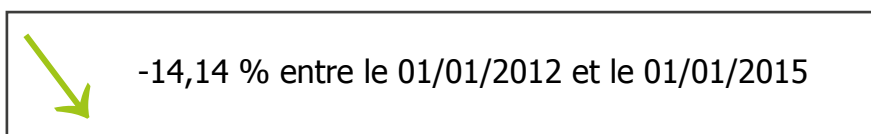
### Recettes d'investissement - Budget 2014



## Endettement

Endettement de la commune par habitant : en baisse, aucun nouvel emprunt

2008	57 €
2012	1 372 €
2015	1 178 €



**La moyenne de l'endettement des communes françaises au 01/01/2014 est de 607 €.**

# Budget

Depuis que vous nous avez confié la gestion de la commune, nous avons fait économiser aux contribuables 1 715 500 € :

PROJET ANCIENNE MUNICIPALITÉ	BUDGET PREVISIONNEL HT	RÉALISATION NOUVELLE MUNICIPALITÉ	COÛT RÉEL HT	ÉCONOMIE
Rénovation de la rue Aristide Briand, aménagement d'une piste cyclable derrière l'école du Martinet et enfouissement des lignes électriques	950 000 €	Rénovation de la rue Aristide Briand et des bandes cyclables	84 182 €	865 818 €
Branchement eaux usées de l'église	6 000 €	Branchement eaux usées de l'église	1 980 €	4 020 €
Réfection de la rue du Stratégique	130 956 €	Réfection de la rue du Stratégique et réalisation d'une piste forestière	71 433 €	59 523 €
Liaison rue des Aubépines/Clos de la Roselière	63 723 €	Liaison rue des Aubépines/Clos de la Roselière	3 500 €	60 223 €
Achat d'un appareil photo	3 000 €	Achat non réalisé, un appareil photo étant déjà à disposition en mairie	0 €	3 000 €
Achat d'une autolaveuse pour le complexe sportif	16 000 €	Achat d'une autolaveuse pour le complexe sportif	9 050 €	6 950 €
Réfection des rues Marchegay, Lully et de la Rosemontoise	110 000 €	Réfection des rues Marchegay, Lully et de la Rosemontoise (1)	6 260 €	103 740 €
Maison médicale (1 400 000 €) + option balnéo (300 000 €) (2)	1 700 000 €	Rénovation des locaux de l'école à l'étude	1 200 000 €	500 000 €
Remplacement fenêtres bureau du Maire et secrétariat	10 726 €	Fenêtres non remplacées	0 €	10 726 €
Création de conteneurs enterrés rue Bouvier	40 000 €	Réalisation d'un emplacement pour le bac jaune	1 000 €	39 000 €
Création d'un nouveau cimetière	62 500 €	Réalisation de l'inventaire des concessions et des places disponibles ne rendant pas nécessaire le nouveau cimetière	0 €	62 500 €
<b>TOTAL</b>				<b>1 715 500 €</b>

(1) Une rénovation complète de ces rues est prévue dans le cadre des travaux du contrat de ville unique et global.

(2) Nous évaluons les frais de fonctionnement annuels en sus à 100 000 €.

Option complémentaire de construction d'un bâtiment annexe avec balnéo que nous estimons à 300 000 €.

Ci-dessus quelques exemples, liste non exhaustive.

# Budget

Tous les jours nos efforts portent leurs fruits, liste non exhaustive :

ANCIENNE MUNICIPALITÉ	DÉPENSE ANNUELLE	NOUVELLE MUNICIPALITÉ	DÉPENSE ANNUELLE	ÉCONOMIE
Téléphone du Maire	2 040 €	Abonnement personnel non pris en charge par la collectivité	0 €	2 040 €
Indemnités du Maire	28 852 €	Indemnités du Maire	26 229 €	2 623 €
Fleurissement	22 937 €	Fleurissement	16 945 €	5 992 €
Frais de mission des élus	4 713 €	Frais de mission des élus	1 961 €	2 752 €
Enlèvement des encombrants	7 200 €	Reprise des encombrants par la CAB (1)	0 €	7 200 €
Affranchissements	9 444 €	Affranchissements	7 167 €	2 277 €
		<b>TOTAL</b>		<b>22 884 €</b>

(1) À partir du 01/01/2015

Merci à tout le personnel et aux élus qui ont permis la réalisation des ces économies.



**Soins du Corps  
& Visage,  
Épilation,  
Maquillage,  
Beauté des  
Mains & Pieds**

*Retrouvez moi au*  
**3 rue du Ballon  
90300 Offemont  
03 84 22 10 67**



## Résultats des élections départementales

Les élections départementales ont eu lieu les 22 et 29 mars 2015 afin de renouveler l'intégralité des élus départementaux. De nouvelles règles entraînent en jeu :

- L'élection d'un binôme de candidats (un homme et une femme) au lieu d'un seul conseiller.
- Le nouveau canton est composé de 8 communes : Denney, Éloie, Évette-Salbert, Offemont, Roppe, Sermamagny, Valdoie et Vétrigne. Valdoie est le nouveau chef-lieu du Canton.

Voici les résultats du 1<sup>er</sup> tour de l'élection du canton de Valdoie :

	Offemont	Canton
Marie-France CEFIS et Michel ZUMKELLER (UDI)	16,31 % 217 votes	28,18 % 1673 votes
Yves ACKERMANN et Marie-Pierre SOUKAINI (Union de gauche)	23,91 % 318 votes	26,80 % 1591 votes
Régine CURTI et Jacques RAMBUR (PCF)	4,28 % 57 votes	4,38 % 260 votes
Sarah ANSEL et Saïd MEFTAH (PRG)	1,95 % 26 votes	1,95 % 116 votes
Marie-Antoinette DECLÉ et Stéphane STOJANOVIC (FN)	22,48 % 299 votes	25,25 % 1499 votes
Pierre CARLES et Béatrice CUENIN (divers)	31,05 % 413 votes	13,43 % 797 votes

Inscrits : 11 161  
 Votants : 6 287 soit 56,33 %  
 Exprimés : 5 936 soit 94,42 %  
 Blancs : 188 soit 2,99 %  
 Nuls : 163 soit 2,59%

Voici les résultats du 2<sup>e</sup> tour :

Marie-France CEFIS et Michel ZUMKELLER (UDI)	34,14 % 448 votes	39,80 % 2 477 votes
Yves ACKERMANN et Marie-Pierre SOUKAINI (Union de gauche)	42 % 551 votes	36,62 % 2 279 votes
Marie-Antoinette DECLÉ et Stéphane STOJANOVIC (FN)	23,85 % 313 votes	23,57 % 1 467 votes

Inscrits : 11 161  
 Votants : 6 517 soit 58,39 %  
 Exprimés : 6 223 soit 95,49 %  
 Blancs : 193 soit 2,96 %  
 Nuls : 101 soit 1,55 %

Marie-France CEFIS et Michel ZUMKELLER remportent le canton.



Salle du Conseil



Salle des Citronniers



École du Martinet



## Congrès des Maires de France



Les 25 et 26 novembre, Le Maire, Pierre CARLES, s'est rendu, accompagné par Carole TRITTER, Adjointe, au congrès des Maires de France à Paris Porte de Versailles. Cela a été l'occasion pour eux de visiter les stands à la recherche de nouveaux partenaires (aménagement urbain, travaux publics, sécurité, sport, loisirs, enfance...).

## Assemblée générale des Maires



Le 6 juin 2015, en mairie de Belfort s'est tenue l'assemblée générale des Maires du Territoire de Belfort en présence de Gérard LARCHER, Président du Sénat, de Pascal JOLY, Préfet du Territoire de Belfort, de Florian BOUQUET, Président du Conseil Départemental, des maires du département ainsi que des directeurs des services de l'État.

Pierre REY, Maire d'Autrechêne et Président de l'association, a présenté le bilan financier et moral de cette dernière puis a évoqué principalement les difficultés financières auxquelles les communes vont être confrontées suite aux baisses des dotations de l'État.

## Réforme territoriale de l'État



Le 5 juin 2015, le Maire Pierre CARLES est allé à Besançon, accompagné du Préfet du Territoire de Belfort, sur invitation du Ministre de l'Intérieur, Bernard CAZENEUVE, afin de participer à une rencontre-débat sur le thème de la réforme territoriale de l'État (fusion Bourgogne-Franche-Comté). En fin de séance, Monsieur le Ministre a répondu à toutes les questions posées par les participants.

## Visite du Sénat



Le 11 juin 2015, plusieurs élus se sont rendus au Sénat pour une visite organisée par Cédric PERRIN, Sénateur-Maire du Territoire de Belfort. Ils ont eu l'occasion d'assister à une séance parlementaire et à une présentation du fonctionnement du Sénat. Cette visite a permis de partager un moment d'échange avec le Sénateur sur son engagement auprès des communes du Territoire.

Tout au long de l'année, les élus vous représentent dans de nombreuses institutions.

## Collectif Résistance et Déportation

160 élèves du département ont été récompensés pour leur participation au concours de la Résistance et de la Déportation. La commune d'Offemont participe chaque année à cette cérémonie en versant une subvention au collectif pour l'achat des livres remis aux lauréats.



## Jardins ouvriers



Le 14 février s'est tenue l'assemblée générale des jardins ouvriers en présence de nombreux adhérents et élus. Lors de cette réunion, tous les élus étaient unanimement d'accord pour la sauvegarde de ces jardins. "Les seules terres agricoles qui restent dans Belfort sont ces jardins, il faut les protéger". L'AJO, créée en 1920, va fêter ses 95 ans : c'est sans doute la plus vieille association belfortaine.

Un bon nombre de ces jardins se trouvent sur la Commune d'Offemont.



## Signature du contrat de ville unique et global



Le contrat de ville unique et global de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine, conclu pour la période 2015-2020, a été signé par le Président de la CAB, le Préfet du Territoire de Belfort, le représentant de la Région Franche-Comté, le Conseil Départemental, les maires de Belfort, Offemont, Bavilliers et Valdoie. La cérémonie s'est déroulée le 11 mai 2015 au Centre Culturel et Social Résidences Bellevue (CCSRB).

Ce contrat constitue le cadre unique de mise en œuvre de la politique de la ville en formalisant les engagements pris par l'État, les collectivités territoriales ainsi que les autres partenaires de la politique de la ville, au bénéfice des quartiers suivants :

- Les Glacis du Château,
- Les Résidences,
- Dardel - La Méchelle,
- Bougenel-Mulhouse,
- Arsot-Ganghoffer (Offemont-Valdoie).

Ce contrat est axé autour de 3 piliers :

- Pilier « cohésion sociale » : réduire les inégalités, assurer la sécurité des biens et des personnes, valoriser le potentiel des habitants,
- Pilier « développement de l'activité économique et de l'emploi » : aider les acteurs de l'insertion, adapter les réponses aux attentes des habitants,
- Pilier « cadre de vie et renouvellement urbain » : ouverture des quartiers sur la ville et l'agglomération, aménagement du territoire, pérennisation des aménagements réalisés.

En termes de financement, ce contrat mobilisera des crédits de droits communs de l'État, des collectivités territoriales et de la Caisse d'Allocations Familiales pour un montant de 17 millions d'euros.

## Conseil citoyen

Le 15 juin 2015, en présence de Richard-Daniel BOISSON, Sous-Préfet, s'est tenue à la salle polyvalente de l'Arsot une réunion d'information en vue de la mise en place du conseil citoyen. Ce conseil va permettre de développer des projets en partenariat avec la mairie et les habitants du quartier Arsot-Ganghoffer. Les habitants du quartier qui le souhaitent se sont inscrits pour devenir membres de ce conseil.



## Printemps

C'est pour le plaisir de vos yeux que les bénévoles des Soiras et l'équipe de fleurissement de la Commune sont à pied d'œuvre à chaque saison pour vous faire découvrir de nouveaux décors colorés.



Retrouvez plus de photos de la Commune sur [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Animation et Communication.



## Été





# Fleurissement



Rue de l'Étang : Prunus Snow Fountain



Entrée des Casernes : Cupressus



Place J. Moulin : Cryptomeria Globosa Nana



Rue Welsch : Enkianthus campanulatus Ruby Glow



Ganghoffer : Photinia red



Rue du Fort : Acer Palmatum Fireglow



Rue des Commandos d'Afrique : Buxus Sempervirens Boule



Rue sous la Miotte : Euonymus japonicus



Parvis de la mairie : Caragaba Pendula



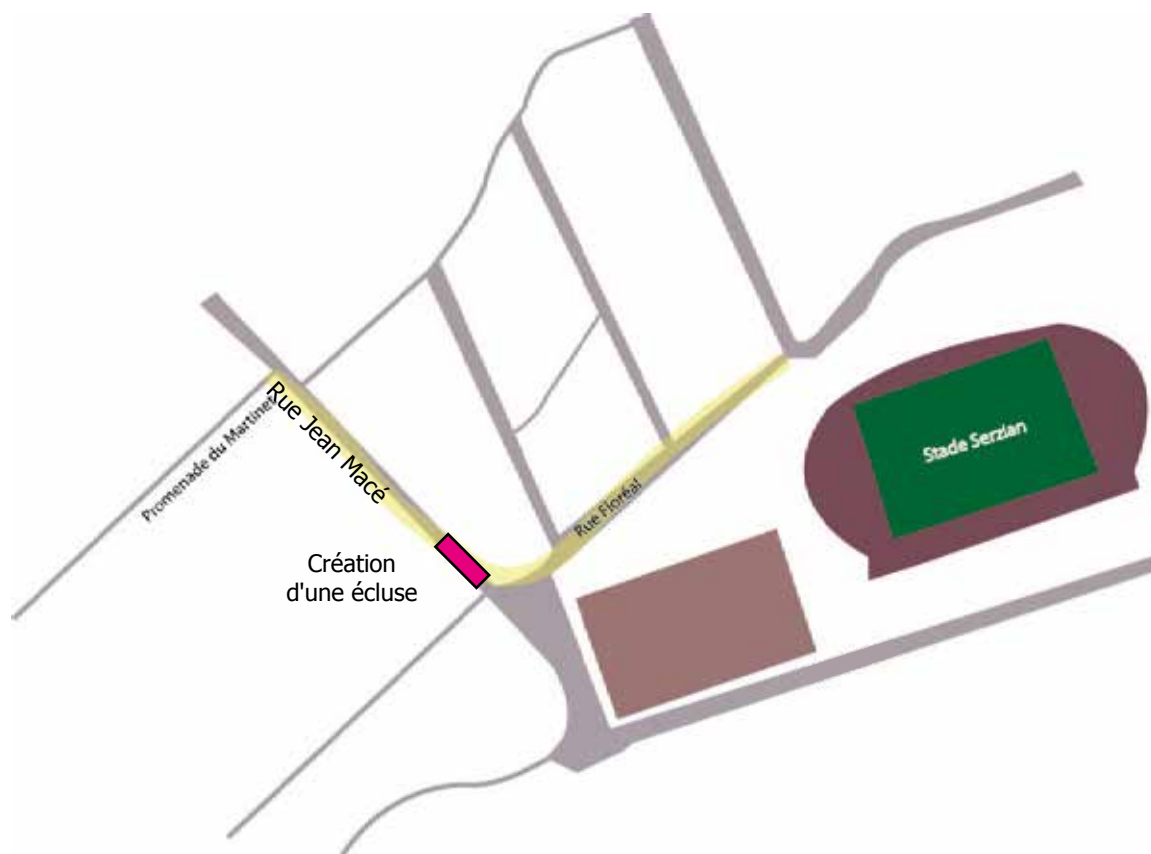
Rue du Ballon : Salix Matsudana Tortuosa

## Les Jardins de Cérès



*Prolongement de la rue Jean Macé*

Depuis 2011, les négociations étaient au point mort au sujet de la création d'une jonction entre la rue Jean Macé d'Offemont et la rue Floréal de Belfort afin de désenclaver le lotissement des Jardins de Cérès. Suite aux élections de M. MESLOT et de M. CARLES, les négociations ont repris et ont abouti. La municipalité, au nom des habitants, remercie vivement M. Damien MESLOT, Député-Maire de Belfort, de lui avoir permis de débloquer ce dossier.



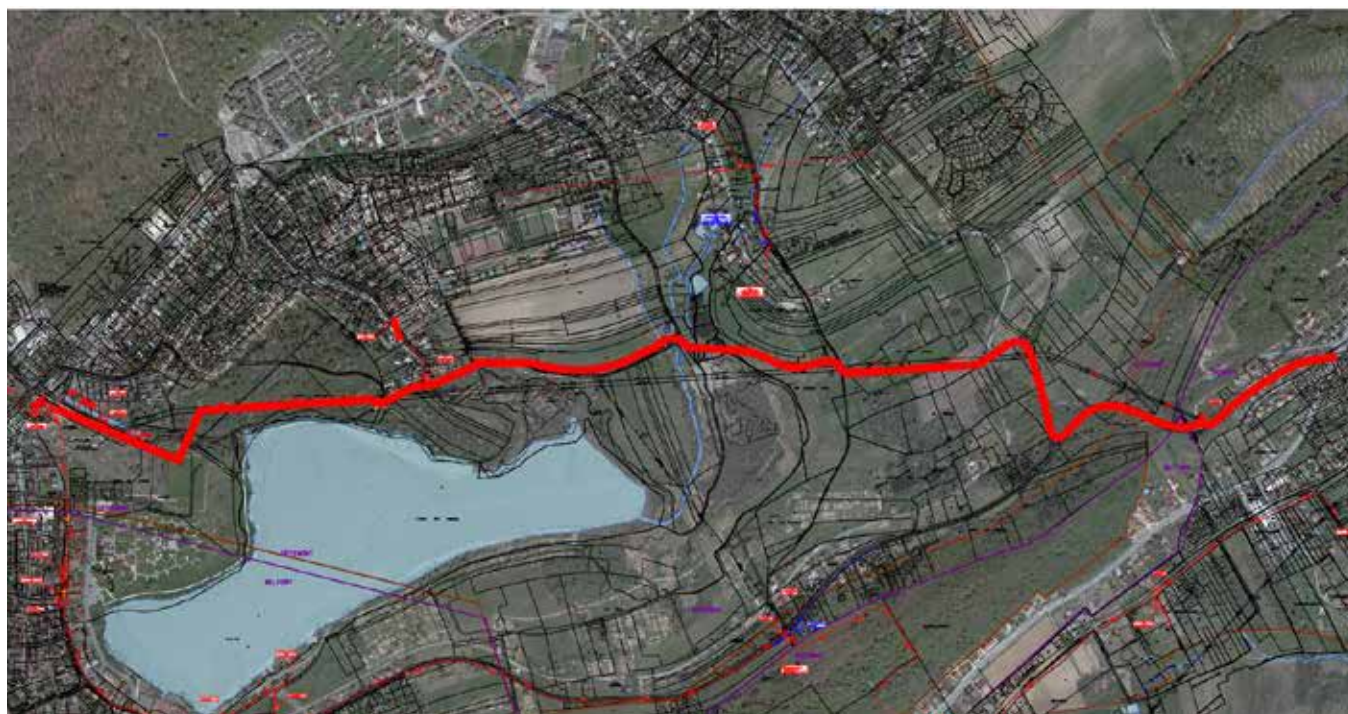
### Réception de quatre pavillons Territoire Habitat

Le 19 juin 2015, les 4 pavillons de Territoire Habitat ont été visités en présence de la municipalité et des entreprises partenaires. À la suite de cette visite une pré-commission d'attribution de ces pavillons s'est tenue en mairie.





## Enfouissement de trois lignes HTA



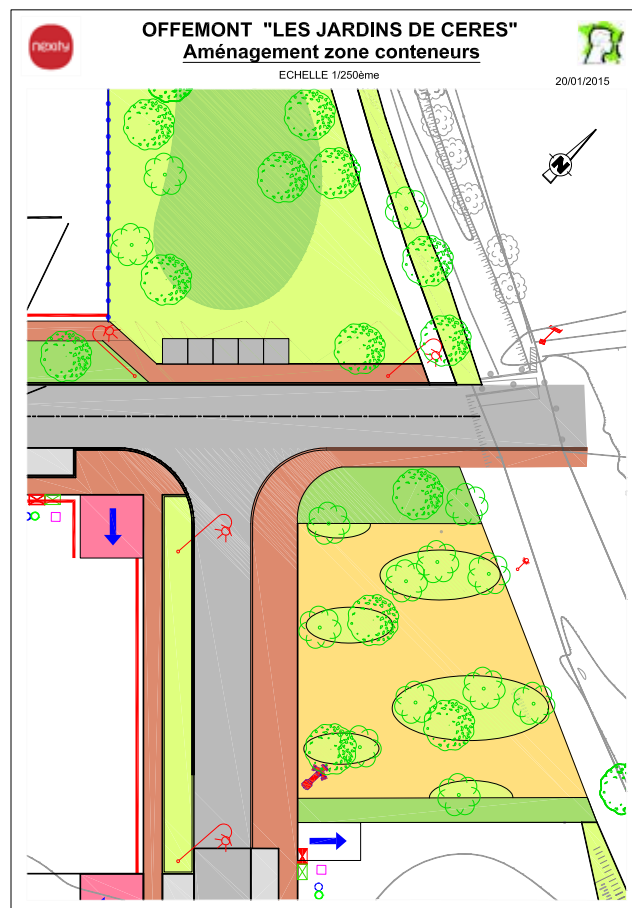
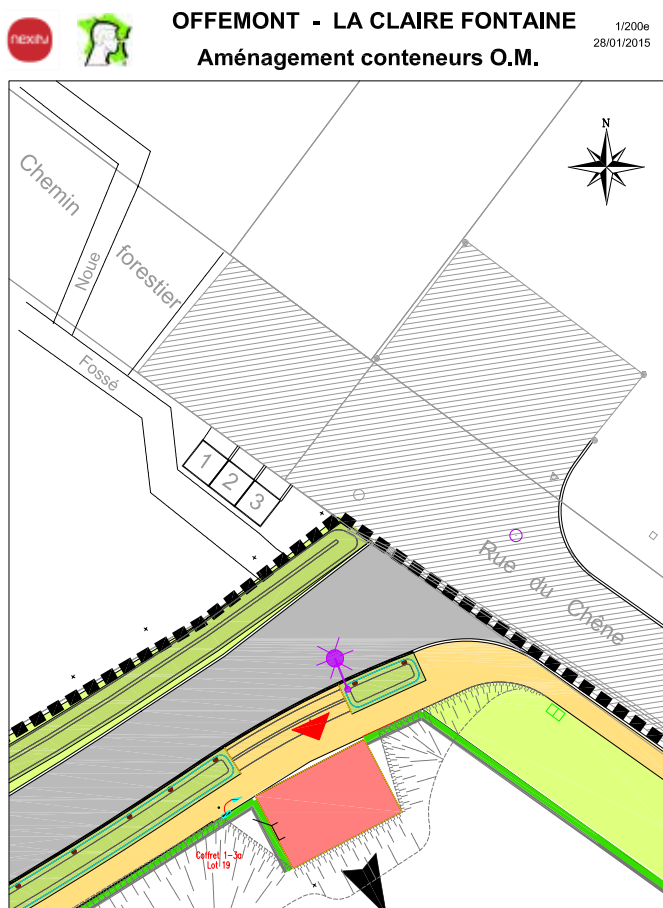
Electricité Réseau Distribution France (ERDF) a décidé de procéder à l'enfouissement de trois lignes HTA (Haute Tension catégorie A), soit de 10 000 à 50 000 V. Ces lignes traversent la commune depuis la poste, le long de l'étang des Forges jusqu'à Denney à proximité du monument du Maquis de Chérimont. Ces travaux devraient débuter prochainement.





## Conteneurs enterrés

Depuis août 2009, la CAB (Communauté de l'Agglomération Belfortaine) impose la mise en place de conteneurs enterrés pour toute nouvelle création de lotissement.





Agrément préfectoral  
N°21 du 06.01.00  
(droit d'antériorité)

# EST **R**ECYCLAGE

**COLLECTE ET TRI DE TOUS DÉCHETS  
SAUF PRODUITS TOXIQUES ET LIQUIDES.**

- **Location de bennes**
- **Valorisation des déchets papier, carton, plastique, magazine, palette...**
- **Installation de transit - Quai de transfert**
- **Quai de transfert pour les déchets revalorisables issus de la collecte sélective de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine.**

# 03 84 26 82 43

59, rue des Commandos d'Afrique  
90300 OFFEMONT - Fax : 03 84 26 84 46  
[estrecyclage@orange.fr](mailto:estrecyclage@orange.fr)



## Entretien des voiries

Suite à la réfection de la rue Aristide Briand, la CAB a effectué une reprise de l'ensemble des tampons (bouches d'égout situées sur la chaussée).



Vous avez pu apercevoir dans les rues de notre Commune le camion de la CAB en charge du curage des réseaux. Ce camion projette de l'eau à très haute pression à l'intérieur des canalisations afin de les purger.



# Amélioration de l'espace public

## Entretien des espaces verts

Chaque année, environ 15 hectares d'espaces verts dispersés dans notre Commune sont à entretenir.



*Piste cyclable rue Welsch*



*Allée du Village*



*En face des Casernes*



*Rue Jean Moulin*



*Taille des platanes rue Rameau*



*Rasage massif au rond-point du cimetière*



*Après le rasage derrière le cimetière*



*Taille des platanes aux Vergers*

Les ronces ayant envahi les bambous situés à proximité de la MIEL, nous avons été dans l'obligation de raser l'ensemble du massif.

L'épareuse intervient une fois par an pour entretenir les fossés.



*Avant*



*Après*





# Amélioration de l'espace public

## Grand toilettage de printemps pour les espaces verts des Casernes





# Amélioration de l'espace public

## Entretien à l'Arsoth et à Ganghoffer





## Entretien du cimetière

Régulièrement, les employés municipaux interviennent au cimetière pour l'entretien et le nettoyage des lieux.



## Columbarium

Prochainement, un columbarium aura sa place au cimetière d'Offemont ; il permettra la dépose des urnes funéraires.



*Début des travaux pour l'intallation du futur columbarium*



*Aperçu du projet d'installation du columbarium*

## MIEL



*Poutres de la MIEL attaquées par des champignons*



Les bouleaux plantés au sein de la MIEL ont provoqué le développement de champignons sur les poutres (maladie cryptogamique).

Ces arbres ont été coupés pour éviter la contagion et permettre la réhabilitation de ce site. A terme nous replanterons des arbustes plus adaptés. Pour information, le traitement de la charpente par lasure coûte 50 000 € tous les 5 ans à la commune.



## Abattage des arbres et sécurisation des voiries



Rue Jean Moulin



Abattage rue du stratégique

La décision d'abattre un arbre se fait toujours à contrecœur. Dans tous les cas d'abattage, la décision se prend suite à une menace : arbre dangereux, déraciné, vieux, malade... Il est du ressort de la municipalité d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes. Nous constatons aussi que de nombreux arbres touchent des câbles électriques et créent des interférences sur les circuits.



Avant abattage prunus malades



Abattage arbre talus à Ganghoffer par BILLIOTTE



Suite à leur taille, certains aulnes situés au bord du ruisseau rue des Eygras ont dû être coupés (l'un d'eux s'est en effet déraciné et est tombé dans une propriété privée où un enfant jouait), afin d'éviter un accident, ses congénères qui présentent des risques vont subir le même sort.



## Incivilités



Les abris de touche n'ont pas été créés pour que les supporters y manifestent leur joie. L'ensemble, complètement détruit par leur élan, a dû être rénové en totalité par le personnel des ateliers, le plexiglas brisé ayant été remplacé par des plaques de tôle neuves. Frapper dans les mains suffit pour encourager les joueurs.

D'autres incivilités ont été constatées :

- Des déchets et bouteilles plastiques sont jetés au sol à proximité des courts de tennis et de la plate-forme sportive, alors que deux poubelles sont à disposition du public.

- Une poubelle a été incendiée rue Jean Macé. L'employé de la Commune est intervenu pour nettoyer les résidus.

- Les bornes lumineuses choisies par l'ancienne équipe et qui devaient servir à éclairer le chemin piéton le long du gymnase sont régulièrement détériorées. En appuyant sur la tête de ces bornes, les axes se cassent et la projection de la lumière ne se fait plus à l'endroit souhaité. Nous sommes contraints de faire déplacer fréquemment une entreprise pour leur réfection.



Plate-forme sportive



Rue Jean Macé



Le long du gymnase

- À plusieurs reprises, des jeunes de la Commune ont été surpris sur le toit de l'école du Centre, une quarantaine de tuiles ont été cassées engendrant des infiltrations à l'intérieur du bâtiment. Nous avons donc rehaussé le portail d'entrée afin d'en empêcher l'accès.

- Un pot de fleur a été renversé dans le quartier de l'Arsoit, trois jours à peine après la plantation de l'arbuste. Ce dernier a été déplacé à côté de la pharmacie. Deux arbustes fraîchement installés dans les nouveaux pots ont été volés (rue du Fort et entrée d'Offemont côté Valdoie).

- Le hayon d'un véhicule de la Commune a été endommagé à coups de pied sur le parking de la mairie ; il a dû être réparé.



École du Centre



Pot renversé à Ganghoffer



Réparation d'un véhicule

## Dépôts sauvages

Trop souvent les déchets sont entreposés à côté des conteneurs enterrés. Afin d'améliorer le cadre de vie de chacun, nous vous demandons de respecter ces emplacements.



Rue Lully



Rue Lully

## Abribus vandalisé

Depuis septembre 2013, l'abribus de l'arrêt Briand vandalisé et dégradé n'avait pas été réparé. Ferhi BOUDJADJA, employé aux ateliers municipaux, a entrepris la rénovation pérenne de cet abri avec beaucoup de professionnalisme.



## Bris de plaque

Fin juin 2015, une plaque a été cassée au complexe sportif, artistique et culturel.



**Nous remercions toutes les personnes qui nous font part des actes d'incivilités et de vandalisme au sein de la Commune. Systématiquement, une plainte est déposée en cas de vandalisme.**



## Déplacement de conteneurs

Mise en place de longrines et installation de deux conteneurs aux fins de stockage de matériel, le premier à proximité du local de foot et le deuxième à l'école Jean Macé.



## Nouveaux abribus

Vous avez pu constater la mise en place d'un nouvel abribus à l'arrêt "Moulin". D'autres abris sont programmés : arrêt "Colruyt", arrêt "Commandos d'Afrique"...



## Quartier Ganghoffer-Arsot



Remplacement de l'éclairage vieillissant du terrain de foot de l'Arsot. 12 nouveaux projecteurs ont été installés pour un coût de 7 830 € HT. Les abris de touche ont également été rénovés.



au Logis  
des Ours

HOTEL\*\*\*

## Hôtel \*\*\* Restaurant

Ouvert tous les jours sauf dimanche soir  
Service de 12h00 à 13h30 et de 19h00 à 21h30

— FRITURE DE CARPE — SERVICE TRAITEUR —

53, rue A. Briand - 90300 OFFEMONT  
Tél. 03 84 21 39 28 - [www.aulogisdesours.fr](http://www.aulogisdesours.fr)



## Création de terrains de Pétanque



8 terrains de pétanque ont été créés entre les terrains de tennis et le parking du gymnase. Ces terrains sont aux normes de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal ; ils sont réservés en priorité aux compétitions. La réception des travaux a eu lieu le 12 juin en présence des entreprises et de M. MIDEY, Président du club de pétanque sportive offemontoise.

## Courts de tennis



Nos courts de tennis sont depuis longtemps à l'abandon ; la majorité municipale travaille à leur rénovation. Des dossiers de subventions sont en cours de traitement et une première demande favorable nous est parvenue, la CAB participant à hauteur de 45 000 € à ce futur projet.

## Raccordement de l'église



À la demande de la paroisse, un raccordement aux égouts a été effectué afin de permettre la mise en place de toilettes à l'intérieur de notre église. Le devis initial de 5 001,99 € HT pour ces travaux fut négocié pour 1 980 € HT.

## Nouvelle passerelle vers la Poste

Dans le cadre de la mise en valeur de la rive nord de l'étang des Forges, derrière la Poste, les services de la CAB ont fait installer une passerelle. La Commune a créé une nouvelle piste cyclable à cet endroit, permettant ainsi aux Offemontois d'accéder directement à ce site de promenade.



## Réfection du pont près de la Poste

Des travaux d'importance pour la rénovation de l'ouvrage d'art au niveau du canal du Martinet, entre les commerces et la Poste, ont été réalisés par les services de voirie du Conseil Départemental.





## Ateliers municipaux

La plate-forme de stockage située à l'arrière des ateliers municipaux était laissée à l'abandon. Les employés municipaux ont nettoyé et débarrassé le terrain, puis une entreprise est intervenue afin de couler un dallage en béton. La clôture a également été remplacée. Des box de stockage ont été installés.



Avant



Début des travaux



En phase coulage de la plateforme



En cours de séchage

Michel PELLEGRINI a créé des casiers aux ateliers pour le rangement du matériel.



# Sécurisation



Afin d'empêcher les véhicules de stationner devant l'immeuble situé au 8 rue Renoir, des rochers ont été installés. Dans le cadre du contrat de ville, nous étudions la mise en sécurité de ce quartier.



Rue Cézanne, la place de parking située à la sortie du virage a été supprimée pour votre sécurité.



Des barrières ont été posées pour la mise en sécurité des piétons sur le trottoir, une place de parking pour personnes handicapées est maintenue devant l'entrée du commerce. Il est demandé aux autres véhicules de stationner sur le parking situé à l'arrière du bâtiment.



jrdiffusion90@gmail.com

16, rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT  
Tél. 03 84 26 80 04 - Fax 03 84 26 89 55

**Réparation et Installation de Volets roulants**  
Grilles et Rideaux métalliques - Portes de garage - Portails  
Stores - Gardes-corps - Vitrerie - Miroiterie  
Menuiserie PVC - ALU



jrdiffusion90@gmail.com

16, rue Sainte Anne - 25120 MAICHE  
Tél. 03 81 43 61 17 - Fax 03 84 26 89 55

## ILBAGLIO PIZZA

---

PIZZA AU FEU DE BOIS

**À Offemont, le samedi, sur le  
parking de la Poste  
de 17h00 à 21h00**



**10 PIZZAS  
ACHETÉES  
= UNE GRANDE  
PIZZA OFFERTE**

**Tél. 07 81 40 17 10**



## Pavoisement des bâtiments publics



Mairie



École du Centre



École du Martinet



École Jean Macé

À l'occasion des cérémonies officielles, nous pavisons les bâtiments publics. C'est pourquoi nous avons procédé à l'installation sur les façades de la mairie et des écoles de drapeaux de la République Française et de l'Union Européenne sur des écussons où figure la devise "Liberté, Égalité, Fraternité".

## Installation de bancs



Devant l'école du Centre



Dans la cour de l'école du Martinet



Sur le parvis de la mairie

## Installation de poubelles

25 poubelles ont été installées sur l'ensemble du territoire de la Commune.



## Quelques mesures

**Voici quelques mesures afin d'éviter d'être victime d'un cambriolage.**

### 1) Pensez au dispositif OTV (Opération Tranquillité Vacances)

Comme à chaque période de congés scolaires, vous pouvez vous rendre au commissariat afin de signaler votre absence. Le dispositif de l'OTV participe à la prévention des cambriolages. Vous êtes invités à prendre contact avec les services de police afin de leur communiquer vos dates d'absence du domicile et les coordonnées de votre lieu de villégiature. Ainsi informés, des policiers assureront des passages réguliers afin de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion et de dissuader les individus mal intentionnés qui se trouveraient à proximité de votre habitation.

### 2) Pensez également à protéger votre domicile :

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable,
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, alarme/protection...),
- Ne laissez pas traîner dans votre jardin une échelle, un échafaudage, des outils...,
- Placez en lieu sûr et non visible à travers les fenêtres vos objets de valeur,
- Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol,
- Notez les numéros de série et la référence des matériels,
- Conservez vos factures ou expertises pour les objets de grande valeur.

Et en cas d'absence durable :

- Avisez vos voisins ou votre gardien,
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance,
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou sur une autre ligne et ne laissez pas de message sur votre répondeur.

### 3) Vous pouvez également participer au dispositif « Voisins vigilants »

Il s'agit de mettre en place une entraide collective pour dissuader les cambrioleurs. Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://www.voisinsvigilants.org>.

### La pré-plainte en ligne

Ce service vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur. Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à l'unité ou au service choisi. Pour qu'elle soit enregistrée comme une plainte, vous devrez signer cette déclaration dans une unité de gendarmerie ou un service de police que vous allez choisir. Dans les autres cas, présentez-vous directement dans une unité de gendarmerie ou un service de police. Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr>.

**Pour tout renseignement  
Police nationale  
Commissariat de police  
Rue du Manège  
90000 Belfort  
Tél. 03 84 58 50 00**



## Nouveau dispositif de participation citoyenne

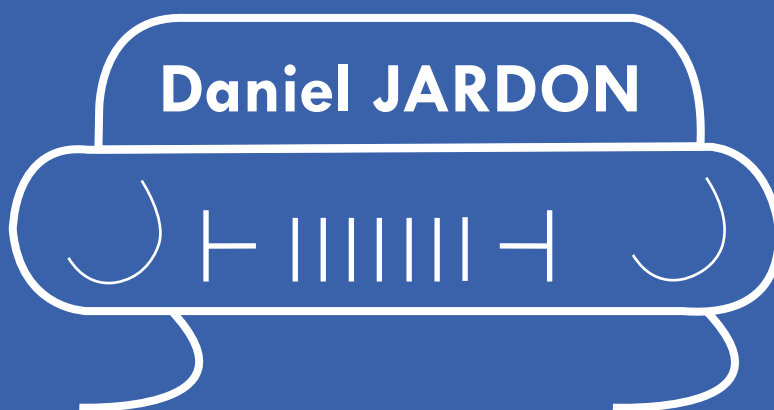


Le 26 mai, avant le Conseil Municipal, sur demande du Maire et de l'Adjoint à la Sécurité, Dominique BROS, deux officiers de la Police Nationale sont venus présenter à l'ensemble des élus et du public présent le dispositif "Participation Citoyenne".

Ce concept est fondé sur la solidarité du voisinage ; il s'agit de développer un comportement citoyen visant à mettre en échec la délinquance.

**CARROSSERIE - PEINTURE - AUTOMOBILE**

**Daniel JARDON**



**20 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT**  
**Tél. 03 84 26 35 30 - Fax 03 84 26 62 75**

## Contribution de la mairie aux activités scolaires

**La Commune participe activement aux activités scolaires et favorise ainsi la réussite éducative des écoliers. Voici, en retour, quelques moyens mis en place.**

### **Organisation de manifestations communales à destination des écoliers**

- « **Fête vos jeux** » : toutes les classes (Martinet, Centre et Jean Macé) ont participé à cette manifestation organisée par la mairie d'Offemont à la MIEL. Les enfants ont été entourés par des personnes bénévoles. Pendant 3/4 d'heure les élèves de chaque classe ont joué à des jeux mis à leur disposition. L'équipe éducative remercie toute l'équipe municipale qui a participé au projet ainsi que les bénévoles qui ont encadré les groupes. Nous serons attentifs à l'avenir au fait d'adapter les activités aux plus petits.

- **Forum Nutrition Santé** : les CE et CM de l'école du Martinet et de l'école du Centre ont participé à ce Forum le 28 novembre. Seuls les CP ont décliné l'invitation et ceci pour raison de surcharge d'activité (autre activité prévue le jour même). Les enfants ont participé à de multiples ateliers. Les enseignants estiment que dans l'ensemble les activités étaient bien adaptées aux élèves.

### **Organisation du transport des écoliers pour les activités culturelles et sportives**

- Le 19 décembre, les CM1 et CM2 de l'école du Martinet ont été conduits par le bus Optymo et celui de la mairie **au spectacle « Box-office »**, spectacle très apprécié par les enfants.

- **Festival Entrevues à Belfort** : chaque classe de l'école du Martinet a assisté à la projection d'un film au cinéma des Quais. Les séances étaient gratuites. **École et cinéma** : trois classes de l'école du Centre ont assisté et travaillé sur le film « Mon voisin Totoro ». Côté cycle 3, la participation a été incluse dans le cadre du festival Entrevues.

- **Piscine** : le bus de la Commune a conduit les enfants des écoles du Centre et Jean Macé à la piscine. Les parents accompagnateurs ont été remerciés chaleureusement.

- **Sortie à la ferme à Auxelles-Haut** : le 18 mai pour les classes de Mmes POCHARD et LAURENT, de l'école Jean Macé.

- **Sortie au zoo** : les classes de Mmes LEDOUX et MATHIEU-TISSERAND de l'école Jean Macé se sont rendues au zoo le 2 juin avec le bus de la mairie.

- Courant juin, les grandes sections de maternelle de l'école Jean Macé sont allées à la découverte **de l'école élémentaire du Martinet** et ont passé un peu de temps dans la classe des CP.

### **Fourniture de moyens financiers et matériels**

- **Patinoire pour la classe de moyens et grands de l'école Jean Macé** : les séances ont commencé le mercredi 11 février et se sont terminées le 2 avril. Cette activité a été entièrement financée par la Mairie.

- **Visite aux archives départementales** : rencontre avec la classe en correspondance aux Résidences et visite aux archives départementales. Les archives d'Offemont sont majoritairement en mairie.

- **Téléthon** : inauguration d'une nouvelle formule pour cette année. La manifestation organisée par les écoles, au gymnase prêté par la Mairie, a été un succès avec une implication forte de tous. Par ailleurs, la découverte de diverses disciplines handisport fut appréciée. Expérience à renouveler.

- **Matador Flash** : rencontre entre l'école du Martinet et l'école du Centre pour une épreuve de calcul mental. La salle de la MIEL a été prêtée pour l'occasion. Ce fut une rencontre ludique permettant une pratique du calcul mental pendant deux heures.

- **Des tables et des bancs** ont été mis à disposition par la Commune pour les fêtes des écoles.



## Prévision des effectifs pour les écoles au 1<sup>er</sup> juin 2015

### École maternelle Jean Macé

**104 élèves sont attendus.** Il en faudrait 105 pour l'ouverture de la 5<sup>e</sup> classe. L'ouverture de cette classe ne sera effective qu'après comptage des effectifs par l'Inspection Académique à la rentrée. 99 élèves sont à ce jour inscrits pour la rentrée prochaine.



### École primaire du Martinet

Il y a **102 élèves**. Les prévisions sont de 100 à la rentrée.



### École maternelle du Centre

Il y a pour le moment **97 élèves inscrits** sur les 98 élèves attendus. Il en faudrait 120 pour une ouverture de classe. Les effectifs ne sont pas encore répartis en classes car on attend les choix de la nouvelle directrice qui sera nommée à la place de Mme ORY.



### École primaire du Centre

Il y a pour le moment **181 élèves inscrits** (7 classes). Il en faudrait 196 pour atteindre le seuil d'ouverture de la 8<sup>e</sup> classe.





## Fête de l'école du Centre

Le 6 juin 2015, les enfants se sont rassemblés dans la cour de l'école pour la fête de fin d'année co-organisée par les enseignants et l'association des parents d'élèves. Les enfants de l'école primaire ont participé à un rallye lecture. Les petits de maternelle se sont divertis autour de jeux de kermesse.



*Retrouvez plus de photos de la Commune sur [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Jeunesse et Éducation.*

## Fête de l'école Jean Macé

Le 13 juin 2015, les enfants des écoles du Martinet et de Jean Macé se sont retrouvés autour de leur exposition axée sur les animaux. Ils ont également présenté à leurs parents les chansons apprises en cours d'année.



*Retrouvez plus de photos de la Commune sur [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Jeunesse et Éducation.*



## Un mini-séjour très apprécié

Dans un petit village franc-comtois situé à 10 kilomètres de Montbéliard, l'équipe d'animation a accueilli un groupe de douze enfants en mini-séjour organisé, du 4 au 7 mai 2015. Le groupe a dormi dans des tipis en pleine nature, au gîte de « La Clé des champs », situé en bordure de forêt.



Outre les moments de détente, de jeux et veillées, le groupe a découvert le green foot, s'est initié aux arts du cirque, a participé à une course d'orientation, a pratiqué l'équitation et s'est défoulé lors d'une après-midi accrobranche. Chaque enfant est rentré avec de bons souvenirs :

« C'était bien. On a fait de l'équitation, on a fait des courses d'orientation, de l'accrobranche, du swing golf. Je n'ai pas trop aimé la course d'orientation parce que c'était difficile de trouver les balises. » **Perrine**

« Ça m'a plu ; c'était bien sportif. J'avais des copains avec qui j'ai pu jouer. J'ai bien aimé les activités. Ce que j'ai préféré c'était de dormir dans un tipi ! » **Thomas**

« C'était bien. Les activités étaient rigolotes. J'ai surtout aimé la dernière veillée au feu de camp avec le loup garou et les chamallows grillés » **Léane**

« J'ai tout aimé ! On s'est bien amusés ! » **Adèle**

« C'était trop bien ! J'ai adoré l'équitation ; j'ai aimé la veillée barbecue. J'ai aimé l'accrobranche et toutes les veillées ! » **Emma**

« C'était trop génial ! Les repas étaient très bons, j'ai bien mangé. J'ai adoré l'équitation et l'accrobranche. Les veillées étaient géniales, surtout celle du « loup garou ». On a super bien dormi dans les tipis. J'ai adoré le green foot parce qu'on a bien rigolé. Pour résumer tout ce mini séjour en un mot : SUPER ! » **Bérénice**

« C'était trop bien, ça a été mon mini-séjour préféré ! J'ai aimé l'équitation ; on a bien rigolé. Les veillées étaient super ! On a bien mangé. Même si j'étais nulle au green foot, c'était trop bien parce que je n'en avais jamais fait. C'était génial aussi grâce aux animateurs ! » **Eléa**



## Des repas pour nos Aînés

Deux fois par mois, les personnes de la Commune de plus de 60 ans peuvent participer, pour la somme modique de 7,50 €, à un repas servi par les élus. Vous pouvez, en vous inscrivant en mairie 8 jours avant la date prévue, nous rejoindre pour cette sympathique manifestation.



Repas des Aînés de Carnaval le 5 mars 2015

Retrouvez plus de photos de la Commune sur [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Aînés.

## Sortie au Hameau du fromage à Cléron

Le 29 mai 2015, la journée détente au Hameau du fromage à Cléron (Doubs) a enchanté nos Aînés. Entre la visite du musée, l'histoire et la fabrication du fromage, sans oublier la dégustation, les 23 participants se sont retrouvés autour d'un bon repas dans la convivialité, la détente et la bonne humeur.



Retrouvez plus de photos de la Commune sur [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Aînés.



## Les repas intergénérationnels



*Retrouvez plus de photos de la Commune sur [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Aînés.*

Le 9 juin a eu lieu le second repas intergénérationnel de l'année scolaire 2014-2015. 44 enfants de l'école primaire et 27 enfants de l'école maternelle ont rejoint les Aînés pour ce sympathique déjeuner.

## Sortie à Gérardmer



C'est avec un plaisir partagé que 26 de nos Aînés sont repartis pour une sortie à Gérardmer le 26 juin dernier.

La journée s'est déroulée décontractée et joyeuse dans ce joli coin des Vosges avec le lac et les montagnes en toile de fond. Tous ont dégusté avec gourmandise bonbons, sirops, confitures et pâtes de fruits fabriqués avec des produits bio issus des collines de cette belle région.

## Collecte de vêtements par INSER'VÊT



Le 14 mars 2015, la mairie collaborait avec INSER'VÊT au développement de son concept de récupération en se déplaçant dans les communes. Nous avons informé les habitants des horaires et du lieu de stationnement du véhicule INSER'VÊT dans le VIV'OFF. Une centaine de personnes est venue apporter vêtements, chaussures, linge de maison, accessoires ... Merci à nos concitoyens d'avoir participé à cette abondante collecte.

## La chorale 1.2.3. Soleil reçoit la Chantelaine



Le 10 avril 2015, la chorale 1.2.3. Soleil invitait la chorale La Chantelaine de Montreux-Château pour leur concert commun de printemps. La chorale invitée a ouvert le tour de chant, puis la chorale 1.2.3. Soleil a repris avec son répertoire composé de grands classiques de la chanson française. Enfin, les deux chorales ont uni leurs voix pour le bonheur du public venu nombreux.

Retrouvez plus de photos de la Commune sur [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Animation et Communication.

## Elena de Vangelis en spectacle



Le 11 avril 2015, Elena DE VANGELIS, professionnelle du spectacle, a proposé son dernier conte « la petite Sorcière » à la MIEL.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'elle a emporté les enfants dans son histoire. Ces derniers ont eu le plaisir de monter sur scène et tous ont accompagné la petite sorcière dans sa dernière danse avant son retour sur sa planète. Petits et grands ont vécu un grand moment d'émotion.

En deuxième partie, tous ont pu apprécier les talents d'Elena grâce à ses reprises de chansons.

Retrouvez plus de photos de la Commune sur notre site rubrique Animation et Communication.



## La marche du Canton



C'est sous un grand soleil, en partenariat avec les communes d'Éloie, Roppe et Vétrigne que la marche du canton a eu lieu le 19 avril 2015. Le départ et l'arrivée des différents parcours se sont faits depuis la mairie de Vétrigne. Les deux parcours piétons ont attiré 250 marcheurs tandis qu'une centaine de cyclistes ont participé aux parcours VTT : un record.

Deux points de ravitaillement étaient prévus, sur le parking du Malsaucy pour les parcours VTT et pour les marcheurs dans le bois à proximité du fort de Roppe. Nous remercions les nombreux participants et leur donnons rendez-vous encore plus nombreux l'année prochaine.

Le Maire d'Offemont remercie chaleureusement les communes partenaires qui ont offert le pot de l'amitié aux bénévoles participant à la mise en place de cette animation.



Retrouvez plus de photos de la Commune sur [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Animation et Communication.

## Sortie de printemps des Vieux Volants



C'est dans une atmosphère bon enfant que ces passionnés de vieilles mécaniques se sont retrouvés sur le parvis de notre mairie le 26 avril 2015 en fin de journée. Leur périple s'est terminé à Offemont où un pot a été offert par la Mairie. Le public venu nombreux a pu admirer la trentaine de véhicules anciens exposés.

Retrouvez plus de photos de la Commune sur [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Animation et Communication.

## Concert du groupe vocal *Entre filles*



Le groupe vocal *Entre filles*, dirigé par Isabelle MATTERN, s'est produit le 25 avril 2015 en l'église Saint-Augustin. Cet ensemble nous a offert un spectacle dynamique grâce à une mise en scène divertissante.

Le groupe a proposé un répertoire varié allant des œuvres de Barbara à celles des Rita Mitsouko.

Retrouvez plus de photos de la Commune sur [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Animation et Communication.

## Fête des voisins

Le 29 mai 2015 les habitants de plusieurs quartiers d'Offemont se sont retrouvés dans la bonne humeur pour la fête des voisins.



## Concert Passacaille



Le 24 mai 2015, l'ensemble PASSACAILLE s'est produit en l'église d'Offemont pour le plus grand bonheur des amateurs de musique. William GOUTFREIND, Offemontois, a présenté ses créations originales, accompagné de Fabrice et Rebecca POURCHOT.

Retrouvez plus de photos de la Commune sur [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Animation et Communication.

## Distribution de bulbes de tulipes

Le 6 juin 2015, Carole TRITTER, aidée par quelques élus, a renouvelé l'opération de distribution des bulbes enlevés des massifs quelques jours auparavant. Ce sont 150 familles qui ont pu bénéficier de cette distribution. A cette occasion, une urne a été mise à disposition pour des dons ; 64,28 € ont été récoltés au profit de l'UNICEF.



## Premier vide-grenier de l'AS Offemont



Le 8 mai 2015, par une splendide journée ensoleillée, s'est déroulé le premier vide-grenier organisé par l'AS Offemont. Les 90 stands présents ont fait le bonheur de nombreux promeneurs et acheteurs.

Retrouvez plus de photos de la Commune sur [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Animation et Communication.



## Scène ouverte

Le 13 juin a eu lieu la première édition de « Scène ouverte » en mairie d'Offemont. Le public a pu découvrir plusieurs groupes : TADAM, Laura et Camille, Redja, Crazy Therapy ... Grâce à cette nouvelle initiative de la municipalité les artistes présents ont pu tester leur répertoire devant un public venu nombreux. Vous avez envie vous aussi de participer, nous vous donnons d'ores-et-déjà rendez-vous l'année prochaine.



Retrouvez plus de photos de la Commune sur [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Animation et Communication.

## Collecte de jouets et de jeux



Lors de « Fête vos Jeux » en janvier et le 3 juin, une vingtaine de jeux ont été récoltés. Ces derniers ont été apportés le 18 juin au centre de loisirs « Loisirs Pluriel » à Belfort. Ce dernier vient d'ouvrir ses portes et pourra accueillir 24 enfants dont 12 en situation de handicap le mercredi après-midi et en journée pendant les vacances scolaires. Bénédicte MUTIN, responsable et éducatrice spécialisée, remercie les généreux donateurs.



## La chorale 1.2.3 Soleil a fêté ses 10 ans



Le 19 juin 2015, la chorale 1.2.3 Soleil a fêté ses 10 ans d'existence en compagnie de la chorale Accroche Coeur de Beaucourt. Pour l'occasion, le public s'est déplacé nombreux à l'église Saint-Augustin.

## La fête de la Commune

Belle réussite pour cette deuxième édition de la fête de la Commune à Offemont. Une population intense s'est pressée autour des différents divertissements sous un soleil au rendez-vous. Manège, toboggan, maquillage, apprentissage du tir au plomb et du tir à l'arc, balade en poney ont réjoui les enfants.

Les adultes, quant à eux, se sont retrouvés autour de la chorale Jean Jaurès dirigée par Madame HONORÉ. En soirée, TADAM a effectué une représentation très appréciée par le public, suivi d'un conte de Luc GRADOZ « le vieillard du château du Blochmont » et d'un bal de danses traditionnelles animé par le groupe EFFETS SECONDAIRES.

Nous remercions tous les participants ainsi que les bénévoles et leur donnons rendez-vous pour la prochaine édition.





# Animation



Retrouvez plus de photos de la Commune sur [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Animation et Communication.

## 70<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai



Le 8 mai 1945, à 15 h 00, les cloches de toutes les églises de France sonnaient officiellement la fin de la Seconde guerre mondiale en Europe. Tandis que le Général DE GAULLE, alors chef du gouvernement provisoire de la République Française, en faisait l'annonce radiophonique, la population laissait éclater sa joie : la foule envahissait les rues, entonnant la « Marseillaise » et des chants patriotiques. La célébration de ce jour de victoire instauré dès 1946 a considérablement évolué jusqu'en 1981, date à partir de laquelle un consensus s'est fait autour de F. MITTERAND pour consacrer le 8 mai jour férié et jour de fête nationale.

Les élus d'Offemont, les corps constitués, les porte-drapeaux et la population se sont rassemblés devant le monument aux morts pour célébrer le 70<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Après le lever des couleurs, le dépôt de gerbes et la minute de silence, le maire Pierre CARLES a prononcé le discours national en présence du Conseiller Départemental, rappelant à notre mémoire ceux qui ont combattu pour la liberté et notre liberté. Monsieur Jean-Marc TODESCHINI, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, avait tenu à faire dire que : « Leur engagement et leur sacrifice nous honorent et nous obligent. Cette année seront parmi nous les derniers témoins vivants d'une histoire qui constitue notre identité. 70 ans après, leurs voix continuent inlassablement de transmettre et d'enseigner. C'est à toute cette génération de la guerre que la Nation française rend hommage en ce 8 mai 2015. Un hommage rendu non seulement par la remise d'une légion d'honneur à plus de 1500 anciens à travers tout le territoire, mais aussi un hommage rendu par la voix de la jeunesse, appelée à participer à cette journée commémorative. En ce 70<sup>e</sup> anniversaire, souvenons-nous que c'est dans les souffrances d'hier qu'ont germé l'incommensurable désir de paix et l'irréversible besoin d'Europe. Souvenons-nous que c'est sur les ruines de cette guerre et au lendemain du traumatisme que fut la découverte de la Shoah, que les peuples trouvèrent la force de construire l'Europe. Souvenons-nous enfin de ce que nous devons à cette jeunesse sacrifiée par la guerre et à cette génération de combattants et de résistants qui rendirent à la France sa liberté et sa fierté. Nous leur devons en réalité plus que la liberté. Nous leur devons la paix, celle qui intervient au lendemain de la capitulation des armées nazies le 8 mai 1945. Elle paraît être une évidence. Elle est pourtant une valeur inestimable dont cette journée nationale nous rappelle le prix et la fragilité. »

Puis, la musique du « Chant des partisans » a retenti, ravivant le sens du mot Histoire conçu comme mémoire collective. Cette commémoration est un acte où l'on reproduit symboliquement l'événement de la « Libération » considéré comme fondateur de notre démocratie.

Il ne s'agit donc pas tellement d'un acte de remémoration car il ne s'agit pas de se souvenir exactement de tout ce qui s'est passé ce jour-là, mais de le répéter symboliquement, comme pour refonder notre identité collective. Le passé n'y est pas retrouvé tel quel, il est transfiguré et reconstruit pour devenir un passé dans lequel le présent peut se reconnaître, trouver son ancrage et ses valeurs. Ce n'est pas le passé qui se prolonge dans le présent, c'est plutôt le présent qui se reconnaît dans son passé par une opération culturelle, pour se trouver un sens et valoriser la paix.

Une délégation s'est ensuite rendue à la MIEL pour le verre de l'amitié.

Michel MURAROTTO, *Adjoint aux affaires scolaires et à la cohésion sociale.*

Retrouvez plus de photos de la Commune sur [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Animation et Communication.



## Journée régionale Handiloisirs

La 9ème édition régionale d'Handiloisirs a eu lieu le 23 mai à la MIEL et au gymnase. Plus de 200 personnes atteintes de handicap, venues de toute la région Franche-Comté, se sont retrouvées autour de 25 ateliers différents (tennis de table, tir à l'arc, basket fauteuil, vélo adapté...). Le public, également venu nombreux, a pu s'initier aux activités proposées.



Retrouvez plus de photos de la Commune sur [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Animation et Communication.

## Baby-foot

Une nouvelle association s'est créée. Les séances se dérouleront à la mairie (salle de l'orangerie) le lundi de 20 h 00 à 22 h 00, le vendredi de 20 h 00 à 23 h 00 et le dimanche de 10 h 00 à 12 h 00.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Romain MEYER par téléphone au 03 60 93 96 61 ou par mail à l'adresse [meyer.romain@sfr.fr](mailto:meyer.romain@sfr.fr)

## Tir du Roy



Florian DEMARRE



Frédéric GAUGUÉ

Le 20 juin, a eu lieu la traditionnelle compétition du Tir du Roy. Voici les principaux résultats de nos offemontois : Florian DEMARRE a terminé 2<sup>e</sup> et Frédéric GAUGUÉ 3<sup>e</sup> du combiné 10m, Jean-Pierre MONIOT, 1<sup>er</sup> du combiné 10 m / 25 m / 50 m et tir sur gongs, Carole GRANDGUILLAUME 3<sup>e</sup> au tir à la carabine de précision sur 50m et Damien GRANGER 1<sup>er</sup> au tir au pistolet handisport.

Ils ont été récompensés à l'issue de cette journée lors de la cérémonie qui s'est tenue en mairie de Belfort.

Bravo à tous !

## Remise de ballons

Le 12 juin 2015, la société CASAL SPORT a remis à chacun des trois clubs de foot de la Commune, l'AS Offemont, l'AFCA et ANADOLU, quatre ballons d'entraînement et deux ballons de match. Nous remercions la société partenaire de la Commune pour ce geste.



## Bravo à l'équipe féminine de la CLÉ



Le 24 juin 2015, la municipalité a reçu en mairie l'équipe féminine de la CLÉ, gagnante du tournoi multisports. Ces demoiselles pratiquent football, handball, volleyball et rugby avec succès. L'équipe composée de Rania, Inès, Assia, Chirine, Sohane, Hana et Anaïs s'est retrouvée en finale au stade Bonal de Sochaux. Nous les félicitons chaleureusement pour cette victoire.



## L'atelier d'écriture d'Offemont



Tout début juin, l'atelier d'écriture a bouclé sa troisième année de fonctionnement en proposant un atelier ouvert avec une lecture publique. Une soirée très agréable pour les « écrivains » du groupe qui ont partagé leurs textes devant l'assistance venue en assez grand nombre pour l'occasion. Il semblerait que les spectateurs, qui ne savaient pas trop à quoi s'attendre puisque c'était une première, ne se soient pas ennuyés non plus.

De la réflexion, de l'humour, de la tendresse, une touche de suspens et autant de poésie, les textes choisis par les membres de l'atelier ont trouvé un auditoire attentif.

Les organisateurs ont noté avec intérêt la présence du Maire visiblement conquis par les travaux lus par les participants.

### **Un atelier d'écriture, qu'est-ce que c'est ?**

L'expression atelier d'écriture désigne généralement un entraînement à l'écriture visant à développer la créativité des participants, en particulier au moyen de "contraintes" artistiques volontaires proposées par l'intervenant aux membres du groupe.

Écriture créative, mini nouvelles, travail sur le texte, exercices de style, prosodie, écrire pour raconter ou pour informer... le lundi soir, le Cercle (collectif d'écrivains, rédacteurs et concepteurs en libre édition) propose un lieu et un temps de travail et d'ouverture, de recherche de pistes nouvelles pour l'expression et surtout un bel espace de liberté.

À partir d'une proposition (que l'animateur appelle ici un « fil ») tirée de la littérature, des autres arts, de partage d'expériences, de notre propre histoire, des textes sont produits en atelier. Les propositions d'écriture ont une double fonction : celle de faire travailler un domaine spécifique de l'écriture, et celle de guider le désir d'écrire vers les différents territoires de la mémoire, du réel et de l'imaginaire.

Travail personnel et réflexion collective

Puis les travaux sont lus et commentés. L'écoute est bienveillante et les avis sont toujours donnés dans un esprit de construction, hors de toute critique négative. La réflexion collective sur les textes personnels accompagne et favorise l'avancée de chacun dans sa propre écriture.

L'atelier offre un cheminement vers la maturité d'une écriture personnelle efficace et authentique.

Les ateliers sont animés par Bertrand BAUMEISTER, concepteur-rédacteur à L'Est Républicain depuis 25 ans et nouvelliste à ses heures.

Les ateliers sont accessibles à tous, adultes et grands adolescents

Horaires : Le lundi, de 19 h 30 à 21 h 30, à la mairie d'Offemont, salle des citronniers. Sauf pendant les vacances.

Renseignements : Bertrand BAUMEISTER au 06 61 21 63 16 et à [bertrand.baumeister@wanadoo.fr](mailto:bertrand.baumeister@wanadoo.fr).

# Subventions

Le Conseil municipal du 30 juin a voté l'attribution des subventions suivantes :

ASSOCIATION	SUBVENTIONS 2015
Association Pétanque Sportive Offemontoise	1 300.00 €
Harmonie municipale de Danjoutin	250.00 €
Association Sportive Offemont (AS)	5 200.00 €
Collectif Résistance et Déportation du Territoire de Belfort	200.00 €
Association Culture Loisirs Éducation (CLÉ)	23 600.00 €
Stand de tir "La Miotte Belfort"	500.00 €
Volley-Ball Club Offemont (VBCO)	250.00 €
Tennis Club d'Offemont (TCO)	500.00 €
Association des Jardins Ouvriers (AJO)	300.00 €
Association Football Club de l'Arsot	2 000.00 €
AS Anadolu Offemont	2 000.00 €
Association Club radiocommandé de la Roselière	700.00 €
Badminton Offemont Loisirs	700.00 €
Club Phot'Offemont	800.00 €
TADAM	800.00 €
Chorale 1.2.3. Soleil	600.00 €
Baby-foot	400.00 €
Club de l'amitié	100.00 €
Anciens combattants Offemont - Vétrigne	200.00 €
Association Saint-Marc	1 500.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>41 900.00 €</b>



## Commission postale

Le 11 février 2015, à l'initiative du Maire d'Offemont, la commission départementale de présence postale territoriale (dont le Maire est membre) s'est réunie dans la salle du conseil de la mairie en présence du Sous-Préfet.

Cette commission a pour mission de travailler sur le maillage de la présence postale dans le Territoire de Belfort, de faire le point sur le traitement du courrier et sur la mise aux normes des bureaux et des Points Poste.



## Programme de Réussite Éducative



Le jeudi 21 mai 2015, Jacques SERZIAN, Vice-Président du CCAS et Michel MURAROTTO, Adjoint aux affaires scolaires, ont rencontré les membres de l'équipe pluridisciplinaire du Programme de Réussite Éducative (PRÉ). Cette dernière est composée des représentants suivants :

- de l'association CLÉ (Assad MOKHENACHE),
- de la Caisse d'Allocations Familiales (Marie-Pascale GUYON),
- du Point Accueil Solidarité (Nadia ZERROUGUI),
- de la psychologue (Cynthia MELIS),
- des écoles (Élise ROLL).

Malgré la forte baisse des dotations de l'État, passant de 118 000 € à 100 000 € pour l'année 2015, nous avons pu maintenir le système du PRÉ grâce aux efforts de la Commune, de l'association CLÉ, des tuteurs et intervenants. Nous pensons que le PRÉ est un outil majeur d'unification de la population communale et d'intégration.

## Formation du personnel

Tout au long de l'année, des formations sont dispensées au personnel communal. Suite à la réorganisation du service urbanisme de la CAB, les agents communaux ont été formés au nouveau logiciel de gestion de l'instruction des autorisations d'urbanisme OXALYS au mois d'avril 2015.



Ils ont aussi pu participer aux formations suivantes :

- Recyclage habilitation électrique,
- Autorisation de conduite - véhicule hivernal,
- Certiphyto "applicateur".



### BOULANGERIE - PÂTISSERIE C&D CHASSARD

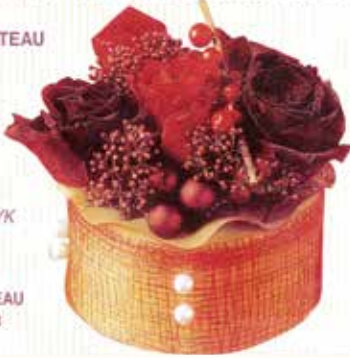
10 bis rue Aristide Briand  
90300 OFFEMONT  
03.84.26.29.41  
Ouvert tous les jours de 6h30 à 19h00

Commandez par  Régalez 

## Côté Fleurs

*Pour fleurir tous les moments de votre vie*

MONTREUX-CHATEAU OFFEMONT



Valérie PISARCZYK Michel PISARCZYK

90130 MONTREUX-CHATEAU ☎ 03 84 23 34 18

90300 OFFEMONT ☎ 03 84 26 15 98



## Marie-Paule MOLINA-BEL nous a quitté



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Marie-Paule MOLINA-BEL le 5 février 2015.

Cette ancienne employée avait effectué une carrière exemplaire au sein de la mairie d'Offemont. Devenue rédacteur principal de 1<sup>re</sup> classe à la suite de concours et de promotions au sein de la mairie, ses domaines étaient l'état civil, les délibérations du conseil municipal, la rédaction du courrier, le CCAS ou encore les élections. On appréciait sa rigueur et son professionnalisme.

Marie-Paule, qui a fait toute sa carrière à Offemont sous la direction de trois maires, Roger CHATEAUDON, Robert TRITTER et Françoise BOUVIER,

nous disait « J'ai eu de la chance, car j'ai toujours fait ce que j'aimais ».

Elle avait pris sa retraite le 1<sup>er</sup> novembre 2012. Depuis lors, lecture, ballades et voyages en Espagne, aux côtés de son époux, rythmaient sa nouvelle vie.

Nous avons une pensée émue pour ses proches.

## Julie BOCKSTAHL en stage à la mairie



Cette étudiante au sein de l'école supérieure de professorat et de l'éducation de l'université de Franche-Comté a rejoint l'équipe communale pour un stage de 27 jours courant février et mars 2015. Aux côtés de Charlène HOUZÉ, Chargée des affaires scolaires et sociales, la mission de Julie était d'évaluer les rythmes scolaires mis en place depuis deux ans à Offemont.

Julie a effectué un état des lieux et un diagnostic des animations, a étudié l'impact des changements opérés entre la première et la deuxième année d'application de la réforme. Puis, elle a procédé à une enquête auprès des enfants, des parents et des principaux intervenants.

Les résultats de ce travail nous ont permis de constater que :

- Les nouveaux horaires d'école conviennent en grande majorité aux enfants et aux parents. 33 % des parents interrogés ont une seule doléance : ils regrettent que l'école finisse trop tôt. 88 % des animateurs pensent que les journées sont trop longues, en particulier pour les plus jeunes.
- Les enfants, comme les parents, apprécient en grande majorité les activités périscolaires proposées par la Commune. 92% des parents sont satisfaits des services proposés par la Ruche.
- Après avoir interrogé les enfants des deux écoles offemontoises, il s'avère que les CE2, CM1 et CM2 ressentent plus de fatigue que les CP et CE1.

Pour conclure, Julie, ravie d'effectuer son stage au sein de la mairie, apprécie d'avoir eu l'opportunité de participer à une étude sur les différents temps qui composent la journée d'un écolier. Cette réflexion lui sera utile dans son futur métier d'enseignante.

## Sara LAJGAR en stage

Pour une durée d'un mois, Sara a rejoint l'équipe administrative de la mairie d'Offemont sous la tutelle de Josiane BOUERY. Étudiante en gestion administration au Lycée Follereau, elle prépare un bac professionnel. Durant son stage, Sara a pu mettre en pratique ses apprentissages dans l'accueil physique et téléphonique du public ; elle a aussi participé à de nombreuses fonctions administratives (frappe de courriers, mise en page, ...).

Ravie d'avoir effectué son stage en mairie d'Offemont, elle remercie les élus et le personnel pour leur accueil bienveillant.



## Abdelkader MAHI, nouvel adulte-relais



Dans le cadre du contrat de ville unique et global 2015-2020, la Commune a recruté un adulte-relais. Suite à l'appel de candidatures lancé et compte tenu des conditions requises, M. Abdelkader MAHI a été recruté en date du 1<sup>er</sup> juin, pour une durée de 3 ans. Ses principales missions sont :

- Assurer le lien avec les différentes institutions présentes sur la commune et plus particulièrement dans les secteurs Arsot/Ganghoffer, participer et organiser des réunions d'information, de sensibilisation et d'échanges avec les intervenants extérieurs ;
- Assurer le lien avec les habitants de ces quartiers prioritaires de la politique de la Ville ;
- Repérer et faire émerger les attentes, besoins et autres suggestions des publics des quartiers Arsot/Ganghoffer ;
- Assurer le lien avec les jeunes de ces quartiers et être le médiateur auprès de ces jeunes, favoriser la mixité sociale, culturelle et ethnique par des échanges entre les publics, les jeunes d'horizons différents, de quartiers différents et en privilégiant les relations intergénérationnelles ;
- Aider à l'élaboration et à la mise en place du suivi du conseil citoyen ;
- Assurer une médiation directe contribuant au développement du lien social, au « vivre ensemble » ;
- Prévenir et aider à la résolution des conflits susceptibles d'émerger.

## Valérie BRACONNIER

En février 2015, Valérie BRACONNIER a démissionné de son poste pour raisons personnelles. Nous la remercions pour son enthousiasme, sa bonne humeur et son professionnalisme. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouveaux projets.





## Communiquez à l'ensemble des Offemontois grâce au magazine Offemont Réalités

Pour donner écho à votre entreprise, ses produits et services ou ses réalisations futures, vous avez la possibilité d'obtenir un encart publicitaire dans le magazine de la Commune d'Offemont. Ce support de communication permet de toucher l'ensemble des 3 622 habitants (1 650 boîtes aux lettres).

Différents formats vous sont proposés :

	Taille en mm	Prix
L'encart	90*100 mm	60 €
L'encart double	186,5*100 mm	90 €
Le quart de page	102,5*147 mm	110,40 €
La demi-page	205*147 mm	190,80 €
La page entière	205*294 mm	358,80 €

Nous remercions toutes les entreprises qui ont acheté un encart publicitaire.



## Annoncez gratuitement vos événements via la lettre d'information VIV'OFF

De manière gratuite, vous pouvez annoncer les manifestations qui ont lieu sur la Commune d'Offemont via VIV'OFF. Cette information sera relayée auprès de l'ensemble de la population offemontoise.

### Contactez-nous dès maintenant !

Mairie d'Offemont - Service Communication  
96 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT  
contact@mairie-offemont.fr  
**Tél. 03 84 26 01 49**



## Emplacements publicitaires disponibles dans les stades de foot d'Offemont

Si vous souhaitez bénéficier d'un emplacement publicitaire dans l'un des stades de football de la Commune, afin d'assurer la promotion de votre entreprise, de ses produits ou services, vous pouvez le faire en contactant directement les clubs de football de la Commune d'Offemont.



## Ouverture de la fromagerie



Le 25 avril, la Fromagerie d'Offemont a ouvert ses portes rue Aristide Briand (derrière la boulangerie CHASSARD). C'est avec son charmant sourire qu'Estelle BEAUDREY a accueilli les clients lors de cette journée d'ouverture.

## Enquête auprès des Offemontois



*Élodie et Lucie à l'œuvre*



Dans une démarche d'amélioration de l'action communale et afin de connaître l'avis des Offemontois concernant les futurs projets, une enquête a été menée auprès des habitants du 13 au 30 avril 2015. Lucie HELLER et Élodie MADER, deux stagiaires auprès du service Communication de la Mairie ont été chargées de cette enquête de terrain.

Elles ont parcouru quasiment l'ensemble des rues de la Commune pour recueillir l'avis des Offemontois sur différents sujets. La municipalité remercie vivement les habitants de l'accueil chaleureux réservé aux deux étudiantes. Ces dernières ont particulièrement apprécié d'aller à la rencontre des Offemontois et d'avoir eu l'opportunité de faire leurs premiers pas dans la vie active. En plus des thèmes abordés dans le questionnaire, certains habitants ont profité de ce moment de rencontre pour évoquer d'autres sujets, ce qu'Élodie et Lucie n'ont pas manqué de lister et de communiquer à la municipalité. Découvrez les premiers résultats de l'enquête page suivante.



## Voici les premiers résultats de l'enquête

Nombre de personnes interrogées : 333 Offemontois

Situation professionnelle de l'échantillon d'habitants sondés :

Actif : 47,1 % - Retraité : 41,1 % - En recherche d'emploi : 8,1 % - Etudiant : 2,1 % - Autre : 1,5 %

Lieu d'habitation de ces habitants : toutes les rues sont représentées dans cette enquête.

### Première partie : les outils de communication communaux



#### Le magazine Offemont Réalités : plébiscité !

- 91,6 % des personnes sondées disent lire ce magazine.
- Note concernant le contenu informatif : 15,33/20.
- Note concernant l'aspect graphique : 16,18/20.
- Note générale : 15,76/20.
- Le magazine est lu par toutes les tranches d'âges.
- 27,9 % des sondés ont formulé des suggestions d'amélioration.

#### Ce que les Offemontois préfèrent lire

Les deux rubriques préférées des Offemontois interrogés sont celles concernant l'animation et les dossiers en cours.



Quelques personnes interrogées lors de cette enquête ont formulé des remarques concernant le papier utilisé pour l'impression du magazine, le jugeant "Trop luxueux". Depuis l'édition de juillet 2014, le magazine Offemont Réalités est imprimé sur un papier certifié PEFC (garantie contre la déforestation). Les éditions précédentes étaient imprimées sur un papier à la finition brillante et non certifié PEFC.

La municipalité actuelle a souhaité modifier le papier qu'elle jugeait trop luxueux pour un papier plus vertueux. Le dernier magazine Offemont Réalités, publié par l'ancienne municipalité en février 2014, est revenu à 7 909 €. Pour nos 2 parutions de 2015, le coût de revient est de 5 650 € (impression : 7 668 €, revenus de la publicité : 2 018 €)



#### La lettre d'information VIV'OFF obtient d'excellents résultats

- Le taux de lecture est aussi très satisfaisant : 79,6 %.
- Note générale : 15,97/20.
- La lettre est lue par toutes les tranches d'âges.

#### Ce que les Offemontois préfèrent lire

Les Offemontois interrogés apprécient de connaître les dates des prochaines manifestations, et également lire les informations pratiques.

Au fur et à mesure de l'étude des dossiers, nous vous ferons part des autres résultats de cette enquête.

## ERDF informe les maires du Nord Territoire



À la demande de M. BOITEUX, interlocuteur privilégié d'ERDF, la mairie d'Offemont a bien voulu prêter la salle du conseil pour organiser une réunion le 18 février 2015 avec les collectivités du Nord Territoire. L'objectif de cette réunion était d'expliquer la nouvelle politique d'ERDF vis-à-vis des collectivités locales. Son représentant M. LADERRIERE, Directeur Territorial ERDF, en collaboration avec M. Le Président du SIAGEP, ont présenté les principaux points suivants : la construction de branchements, le nouveau compteur LINKY, la politique d'élagage au droit des lignes hautes et basses tensions (voir article sur l'élagage en page 24).



**FOURNITURES ET EQUIPEMENTS INDUSTRIELS - SAV**

ZA du Ballon - F - 90300 OFFEMONT  
tél. 33 (0)3 84 26 55 88 - fax 33 (0)3 84 26 75 07

[contact@e-m-t.fr](mailto:contact@e-m-t.fr)

[www.e-m-t.fr](http://www.e-m-t.fr)



## Archives municipales



Dans le cadre du classement et du tri des archives de la Mairie, un certain nombre de documents se sont révélés périmés ou inutiles : les courriers des années 1974 à 2008, les factures des années 1950 à 2003, par exemple, ainsi que de vieux documents législatifs ou réglementaires fournis à toutes les communes aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, documents que les Archives Départementales et Nationales possèdent déjà.

Gilles GALHER, employé municipal Chargé des Archives, a établi la liste détaillée des archives à éliminer.

Après accord du Directeur Général des Services et du Maire, cette liste a été transmise aux Archives Départementales pour approbation et après avoir obtenu l'accord de leur

Directeur Départemental, le camion des ateliers municipaux a pris en charge les cinquante mètres linéaires de boîtes d'archives pour les apporter au centre d'incinération du SERTRID à Bourogne, où ils ont été détruits conformément à la réglementation (environ 1 400 kg).



### **Magazines Offemont Réalités**

Dans le cadre de la réorganisation des archives municipales, la Commune d'Offemont va devoir procéder à la destruction des anciens magazines Offemont Réalités en septembre 2015. Si vous souhaitez obtenir un ou plusieurs de ces journaux pour vous ou vos proches, merci d'en faire la demande en mairie avant le 15 août 2015. Voici les exemplaires disponibles :

#### **- Magazine Offemont Réalités**

1974 - 1983 - 1984 - 1985 - 1988 - 1994 - 1995 - 1997 - 1998 - 1999 - 2000 - 2001 - 2002 - 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2011 - 2012 - 2013 - 2014

#### **- Éditions spéciales**

Hors-série 2004 - Spécial forêt - Hors-série 130 ans du Lion - Hors-série Arsot - Hors série 14/18.

## Renouvellement des postes informatiques

En mai 2015, la mairie d'Offemont a équipé trois de ses agents de nouveaux postes informatiques en remplacement de ceux datant de 2008. Le premier a été attribué à la Chargée de Communication, les autres à 2 agents des Services Techniques présents en mairie.

## Compte-rendu succinct de la séance du 30 mars 2015

Présents :

Monsieur Pierre CARLES, Maire.

Mesdames et Messieurs Maria TERREAUX, Dominique BROS, Carole TRITTER, Michel MURAROTTO, Nicole MUESSER, Kenan SAKAR (présent jusqu'au rapport 15-24), Jérôme BOYER, Michelle ROUSSELET, Adjointes.

Mesdames et Messieurs Bernadette CAVAGNAC, Gilles LAMAIRE, Suzanne ROMANCZUK, Zohra KADDOUR (arrivée pendant la présentation du rapport 15-25), Marie-Line CABROL, Laurence KAMMERER, Lionel VETTER, Bernard ZELLER, Jean-Yves COENT (arrivé au cours de la présentation du rapport compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal), Renaud OEUVRARD, Françoise BOUVIER, Dominique RETAILLEAU, Didier CHAMAGNE, Jean-François MAUVAIS, conseillers municipaux.

Excusés :

Monsieur Kenan SAKAR, pouvoir à Monsieur Dominique BROS (à partir du rapport 15-25),

Monsieur Jacques SERZIAN, pouvoir à Madame Marie-Line CABROL,

Madame Catherine PERNEL, pouvoir à Monsieur Michel MURAROTTO.

Monsieur Baptiste PETITJEAN, pouvoir à Monsieur Jean-François MAUVAIS,

Absent :

Monsieur Vedat DEMIR.

Madame Nicole MUESSER, Adjointe, a été nommée secrétaire de séance.

À l'ordre du jour étaient inscrits :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 26 janvier 2015

Compte-rendu adopté à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal prend acte.

15-22 Adoption du Compte Administratif de l'exercice 2014 – Budget général

Le Conseil Municipal, par 5 abstentions et 20 voix pour, désigne Madame Maria TERREAUX pour présider les débats et approuve le Compte Administratif de l'exercice 2014 – Budget général

15-23 Adoption du compte de Gestion du Trésorier Municipal – Budget général

Le Conseil Municipal, par 5 abstentions et 21 voix pour, adopte le Compte de Gestion du budget principal de la Commune, étant précisé que celui-ci est identique au Compte Administratif dressé par l'ordonnateur pour l'exercice 2014.

15-24 Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014 – Budget général

Le Conseil Municipal, par 5 abstentions et 21 voix pour :

- Inscrit en solde d'exécution de fonctionnement, au compte R 002, en recettes de fonctionnement, la somme de 100 000 €,

- Affecte au compte R 1068 en recettes d'investissement la somme de 260 078.14 €, pour couvrir les besoins de financement de la section d'investissement compte tenu des dépenses nouvelles,

- Et inscrit en solde d'exécution d'investissement, au compte R 001, en recettes d'investissement, la somme de 1 711 025.69 €.

15-25 Bilan des acquisitions et des cessions immobilières – Budget général

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés approuve le bilan des acquisitions et des cessions foncières joint au compte administratif 2014.

15-26 Vote des taux 2015

Le Conseil Municipal, par 5 voix contre et 21 voix pour, adopte les taux suivants pour 2015 :

Taxe d'habitation : 13,64 % - Taxe foncière : 15,46 % - Taxe foncière non bâti : 33,97 %

15-27 Adoption du Budget Primitif 2015 de la Commune

Le Conseil Municipal, par 5 voix contre et 21 voix pour adopte, le Budget Primitif 2015 de la Commune.



15-28 Négociation par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'un Contrat d'assurance destiné à couvrir les risques financiers encourus du fait de la protection sociale des agents

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- Adopte la présente délibération, chargeant le Centre de Gestion de négocier et de conclure pour le compte des communes et établissements territoriaux du département un contrat-groupe d'assurance couvrant les risques liés à l'absentéisme des personnels territoriaux dans les conditions ci-dessus énoncées,
- Adhère à ce contrat dès sa conclusion, sous réserve qu'il soit conforme à ce qui avait été demandé,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant, et notamment le contrat d'adhésion avec le Centre de Gestion et l'assureur.

15-29 Retrait de la délibération 14-120 du 17 novembre 2014 – Décision modificative numéro 2 du budget 2014

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés retire la délibération 14-120 du 17 novembre 2014.

Le Conseil Municipal, par 5 voix contre et 21 voix pour, approuve la décision modificative n° 2 du budget 2014.

15-30 Demande de subvention au titre des amendes de police-répartition 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- Adopte la présente délibération, sollicitant une subvention du Conseil Général, au titre des amendes de police répartition 2015, pour la réalisation de ces travaux,
- Adopte le plan de financement,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

15-31 Fixation du loyer du logement communal situé au-dessus de la Poste

Le Conseil Municipal, par 5 voix contre et 21 voix pour, se prononce sur la fixation du montant mensuel du loyer de ce logement à 480 euros sans les charges, et autorise Monsieur le Maire à signer le bail de location.

15-32 Convention pour l'implantation de conteneurs enterrés

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- Approuve le principe d'implantation des conteneurs enterrés tels que décrits ci-dessus,
- Approuve le financement,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la Communauté de l'Agglomération Belfortaine, le Conseil Général du Territoire de Belfort et Territoire Habitat.

15-33 Adhésion à la Fracas – Inter comité d'entreprise Franche-Comté

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés accepte l'adhésion de la Commune à la Fracas et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

15-34 La Ruche – Adoption du tarif de la sortie organisée au Pavillon des sciences pendant les vacances de printemps 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés approuve la sortie organisée par la Ruche pendant les vacances de printemps 2015, et le tarif appliqué.

15-35 La Ruche – Mini-séjour organisé en été 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés adopte les conditions d'organisation du mini-séjour prévu en été 2015, telles qu'elles sont décrites dans la présente délibération.

15-36 Renouvellement de l'adhésion au service informatique du SIAGEP

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- Adhère au service informatique du SIAGEP avec les options prestation sauvegarde des données informatiques externalisées et prestation « e-parapheur »,
- Impute la dépense de 6 235.06 € au budget de la commune pour 2015,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition.

15-37 Modification de la compétence « Construction et gestion d'infrastructures de télécommunications ou de communications électroniques porteuses de réseaux ouverts au public » en « Construction et gestion d'infrastructures de télécommunications ou de communications électroniques porteuses de réseaux ouverts au public - Faire entrer l'école dans l'ère du numérique »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés accepte de se prononcer sur cette délibération et accepte les modifications statutaires de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine.

15-38 Convention constitutive d'un groupement de commande relatif à la maintenance et à la modernisation des installations de vidéoprotection des espaces extérieurs et intérieurs

Le Conseil Municipal, par 5 voix contre et 21 voix pour, adhère à ce groupement de commande, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commande.

15-39 Assiette - dévolution et destination des coupes pour l'exercice 2015 – modification

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- Autorise la vente par adjudication, en futaie affouagère, par l'ONF, des produits des parcelles précitées,
- Les autres clauses de la délibération du 12 janvier 2015 étant sans changement.

## Compte-rendu succinct de la séance du 26 mai 2015

Présents :

Monsieur Pierre CARLES, Maire.

Mesdames et Messieurs Maria TERREAUX, Dominique BROS, Carole TRITTER, Michel MURAROTTO, Nicole MUESSER, Kenan SAKAR, Jérôme BOYER, Michelle ROUSSELET, Adjointes.

Mesdames et Messieurs Bernadette CAVAGNAC, Gilles LAMAIRE, Suzanne ROMANCZUK, Jacques SERZIAN, Zohra KADDOUR, Marie-Line CABROL, Laurence KAMMERER, Lionel VETTER, Jean-Yves COENT, Renaud OEUVRARD, Françoise BOUVIER, Baptiste PETITJEAN, Dominique RETAILLEAU, Didier CHAMAGNE, Jean-François MAUVAIS, Vedat DEMIR, conseillers municipaux.

Excusés :

Madame Catherine PERNEL, pouvoir à Monsieur Michel MURAROTTO.

Monsieur Bernard ZELLER.

Madame Suzanne ROMANCZUK, Adjointe, a été nommée secrétaire de séance.

A l'ordre du jour étaient inscrits :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 30 mars 2015

Compte-rendu adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions)

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal prend acte.

15-40 Garantie d'emprunts à Territoire Habitat

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés, accorde à Territoire Habitat la garantie de la Commune d'Offemont pour un montant de 229 000 € représentant 50 % du prêt PLUS Bâtiment et du prêt PLUS Foncier d'un montant total de 458 000 €.

15-41 Convention avec l'État pour le recrutement d'un Adulte-Relais

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés, accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer la convention proposée et autorise le recrutement d'un Adulte-Relais remplissant les conditions mentionnées ci-dessus.

15-42 Location de la salle polyvalente de l'Arsot – Modifications apportées à la grille tarifaire

Le Conseil Municipal, par 5 voix contre et 21 voix pour, adopte les modifications apportées à la grille tarifaire appliquées à la location de la salle polyvalente de l'Arsot telles que décrites dans les annexes, et autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires afin qu'elles soient mises en application et qu'elles soient respectées.

15-43 Demande de subvention de l'Association des Anciens Combattants d'Offemont-Vétrigne

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés, alloue à l'Association des Anciens Combattants d'Offemont-Vétrigne une subvention de 200 €.

15-44 Désignation de 3 membres suppléants du Conseil Municipal au CTP (Comité Technique Paritaire)

- Rapport retiré



# Conseils municipaux

15-45 Création d'un CHSCT (Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail) rapport retiré

15-46 Fixation de la composition du CHSCT (Comité d'hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail)

- Rapport retiré

15-47 Désignation de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants du Conseil Municipal au CHSCT

- Rapport retiré

15-48 Création d'un compte épargne temps - Rapport retiré

15-49 Location de la salle MIEL – Modifications apportées à la convention et à la grille tarifaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés,

- Adopte les modifications apportées à la convention et à la grille tarifaire de location de la salle MIEL telles que décrites dans les annexes,

- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires afin qu'elles soient mises en application et qu'elles soient respectées.

15-50 Vente de parcelle communale BP n° 7 à Monsieur Jean-François GALLAND

Le Conseil Municipal, par 5 voix contre et 21 voix pour, accepte la vente d'une partie de la parcelle BP n° 7 (environ 0.60 are) au prix de 55 €/m<sup>2</sup> hors taxes (la surface exacte sera connue après le bornage), et la signature de l'acte de vente.

15-51 Achat immeuble et terrains appartenant au Diocèse - Rapport retiré

15-52 Convention avec ERDF pour l'enfouissement des lignes HTA, départ Angeot-Bessoncourt-Reppe

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés, accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer la convention proposée.

15-53 La Ruhe – Adoption de l'atelier baby gym organisé à compter de la rentrée scolaire 2015 et du tarif appliqué

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés, approuve l'atelier organisé pendant la période des mercredis de l'année scolaire 2015-2016, et le tarif appliqué.

15-54 La Ruhe – Adoption du tarif de la sortie organisée à la base nautique de Brognard pendant les vacances d'été 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés, approuve la sortie organisée par la Ruhe pendant les vacances d'été 2015, et le tarif appliqué.

15-55 La Ruhe – Adoption des tarifs des sorties organisées pour l'année 2015-2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés, approuve les tarifs appliqués pour les sorties organisées par la Ruhe pour l'année 2015-2016.

15-56 Convention Académique de Priorité Éducative

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés, accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer la convention proposée.

15-57 SIAGEP – Certificats d'économies d'énergie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- Accepte de participer au dispositif ouvert par le SIAGEP en fournissant les éléments relatifs aux travaux éligibles pour la période réglementaire 2015-2017,

- Autorise le SIAGEP à percevoir en lieu et place de la Commune les fonds prévus pour chaque opération,

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention triennale avec le SIAGEP pour officialiser ce dispositif.

15-58 Mise à disposition des salles de l'Orangerie, des Citronniers et de la salle du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés, adopte la convention ci-annexée, et autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires afin que cette convention soit mise en application et qu'elle soit respectée.

15-59 Vide-grenier 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- Accepte la tenue d'un vide-grenier, organisé par la Commune, le dimanche 30 août 2015,

- Fixe un droit d'installation de 5 euros pour 2 mètres d'étalage, prélevé auprès des exposants.

## Compte-rendu succinct de la séance du 30 juin 2015

Présents :

Monsieur CARLES Pierre, Maire.

Mesdames et Messieurs, BROS Dominique, TRITTER Carole, MURAROTTO Michel, MUESSER Nicole, SAKAR Kenan, BOYER Jérôme, ROUSSELET Michelle, Adjoint.

Mesdames et Messieurs CAVAGNAC Bernadette, LAMAIRE Gilles, CABROL Marie-Line, SERZIAN Jacques, VETTER Lionel, ZELLER Bernard, COENT Jean-Yves, OEUVRARD Renaud, BOUVIER Françoise, RETAILLEAU Dominique, CHAMAGNE Didier, MAUVAIS Jean-François, conseillers municipaux.

Excusés :

Madame TERREAUX Maria, pouvoir à Monsieur BOYER Jérôme,

Madame ROMANCZUK Suzanne, pouvoir à Monsieur CARLES Pierre,

Madame KADDOUR Zohra, pouvoir à MUESSER Nicole,

Madame KAMMERER Laurence, pouvoir à Madame CAVAGNAC Bernadette,

Madame Catherine PERNEL, pouvoir à Monsieur MURAROTTO Michel,

Monsieur Baptiste PETITJEAN, pouvoir à Monsieur MAUVAIS Jean-François,

Monsieur DEMIR Vedat, pouvoir à Monsieur SAKAR Kenan.

Madame Marie-Line CABROL, Conseillère municipale, a été nommée secrétaire de séance.

A l'ordre du jour étaient inscrits :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 26 mai 2015

Compte-rendu adopté à la majorité des suffrages exprimés, par 5 contre, 2 abstentions et 20 voix pour.  
Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal prend acte.

15-55 – Désignation de 3 membres suppléants du Conseil Municipal au CTP (Comité Technique Paritaire)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés, désigne Madame Marie-Line CABROL, Monsieur Lionel VETTER et Monsieur Jean-Yves COENT en qualité de suppléants au CTP.

15-56 – Création d'un CHSCT (Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés, approuve la création d'un CHSCT pour les agents de la Commune.

15- 57 – Fixation de la composition du CHSCT (Comité d'hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail)

Le Conseil Municipal, par 5 voix contre et 21 voix pour, a délibéré sur ces questions.

15-58 – Désignation de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants du Conseil Municipal au CHSCT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- Désigne Monsieur Pierre CARLES, Madame Carole TRITTER et Madame Maria TERREAUX en qualité de titulaires au CHSCT,

- Désigne Madame Marie-Line CABROL, Monsieur Lionel VETTER et Monsieur Jean-Yves COENT en qualité de suppléants au CHSCT.

15-59 – Création d'un compte épargne temps

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- Approuve la création d'un compte épargne temps,

- Adopte la gestion du Compte Epargne Temps.

15-60 – Rétrocession Lotissement « Le Paradis »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés, accepte la rétrocession des équipements de ce lotissement dans le domaine public communal.

15-61 – Accessibilité des ERP (Etablissements Recevant du Public)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- Accepte cette proposition,

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion.



# Conseils municipaux

## 15-62 – Modification du PLU

Le Conseil Municipal, par 5 voix contre et 22 voix pour :

- Accepte cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la modification du PLU et signer tous documents s'y rapportant.

## 15-63 – Désignation d'un correspondant sécurité routière

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés, désigne Monsieur Dominique BROS en qualité de correspondant sécurité routière.

## 15-64 – Vente terrain rue des Eygras

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- Fixe le prix de cession de ce terrain à 100 €/m<sup>2</sup> HT,
- Autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la vente de ce terrain et l'autoriser à signer tous documents s'y rapportant.

## 15-65 – Convention avec ERDF pour l'enfouissement des lignes HTA, départ Angeot- Bessoncourt – Reppe

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- Accepte cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention proposée.

## 15-66 – Demande de subvention à la CAB pour aménagement des terrains de tennis

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- Accepte cette proposition,
- Sollicite de la CAB une subvention pour la réfection des cours de tennis et autorise Monsieur le Maire à signer la convention proposée,
- Approuve le plan de financement.

## 15-67 – Répartition entre la CAB et ses communes membres du prélèvement 2015 au titre du FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés, accepte cette proposition.

## 15-68 – Motion de soutien à l'AMF (Association des Maires de France)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés, adopte la présente motion.

## 15-69 – Augmentation du temps de travail d'un adjoint technique de 2ème classe

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés, accepte l'augmentation du temps de travail de ce poste de 18h à 22h15 par semaine.

## 15-70 – Demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- Accepte cette proposition,
- Sollicite de la Préfecture une subvention au titre de la DETR,
- Approuve le plan de financement.

## 15-71 – Demande de subvention de l'association Saint-Marc

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés, attribue une subvention d'un montant de 1 500 € à cette association.

## 15-72 – Attribution de subventions pour l'année 2015

Le Conseil Municipal, par 5 voix contre et 21 voix pour, attribue la subvention à l'AS Anadolu

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés, attribue les subventions aux autres associations.

## 15-73 – Intervention du service des Archives du Centre de Gestion de la Fonction Publique du Territoire de Belfort

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- Accepte cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention proposée.

## 15-74 – Décision modificative numéro 1 du budget 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés, adopte les modifications apportées au budget communal 2015.

Retrouvez les délibérations sur [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Vie municipale.

## Le mot du Maire

Si nous parcourons notre commune, nous nous apercevons sans peine que depuis dix-huit mois, notre cité a déjà bien changé.

Des chantiers se sont ouverts un peu partout: trottoirs réalisés, rues élargies, cimetière achevé, éclairage public amélioré, passerelle mise en place, bâtiments communaux entretenus, ruisseaux curés.

Nous souhaiterions pouvoir continuer sur le même rythme dès le printemps revenu. Pour certains, nous faisons trop et trop vite, nous sortons un peu trop rapidement de cette douce et confortable léthargie dans laquelle nous nous étions complus pendant des années ou que nous avions passivement acceptée.

Pour la majorité de nos concitoyens - et ils n'ont pas hésité à nous le faire savoir - nous avons déjà fait beaucoup.

Quant à nous, honnêtement et objectivement - et sans vouloir nous décerner des brevets d'autosatisfaction - nous reconnaissons avoir engagé, sans équivoque possible, la commune dans une voie nouvelle qui n'est, certes, pas celle de la facilité.

Et nous avons le sentiment de ne pas faire assez, tant nous avons pu prendre conscience des retards accumulés et des besoins restés insatisfaits dans chaque quartier.

- la majeure partie de la commune attend impatientement un assainissement qui lui permette d'atteindre les normes de l'hygiène moderne.

- des chemins attendent qu'on les transforme en rues capables de supporter en toute sécurité une circulation sans cesse accrue.

- d'autres bâtiments communaux réclament une restauration particulièrement nécessaire et urgente.

- certains quartiers espèrent vivement les équipements sociaux auxquels ils peuvent prétendre.

- d'autres quartiers voudraient qu'on les sorte de leur condition de campagne négligée et qu'on les embellisse.

Il est donc indispensable que pas une journée ne soit perdue, que pas une journée ne passe, sans que, quelque part sur nos 536 hectares, un artisan, un entrepreneur, les Ponts et Chaussées... ne mettent leur technique et leur travail au service de notre commune.

Certes, nos possibilités financières limitent sérieusement les réalisations souhaitables. Un seul exemple: l'achèvement du réseau d'égout nous coûtera près d'un demi-milliard d'anciens francs...

Mais ce que nous voulons cependant:

- c'est combler progressivement, mais sûrement, les retards accumulés depuis des années.

- c'est préparer l'avenir et l'entrée dans une nouvelle civilisation d'une cité qui comptera 5 000 habitants en 1974.

- c'est coopérer avec toutes les communes de l'agglomération belfortaine pour hâter le règlement des problèmes essentiels, à condition, bien sûr, que la forme et le contenu de cette coopération soient démocratiquement définis par les élus.

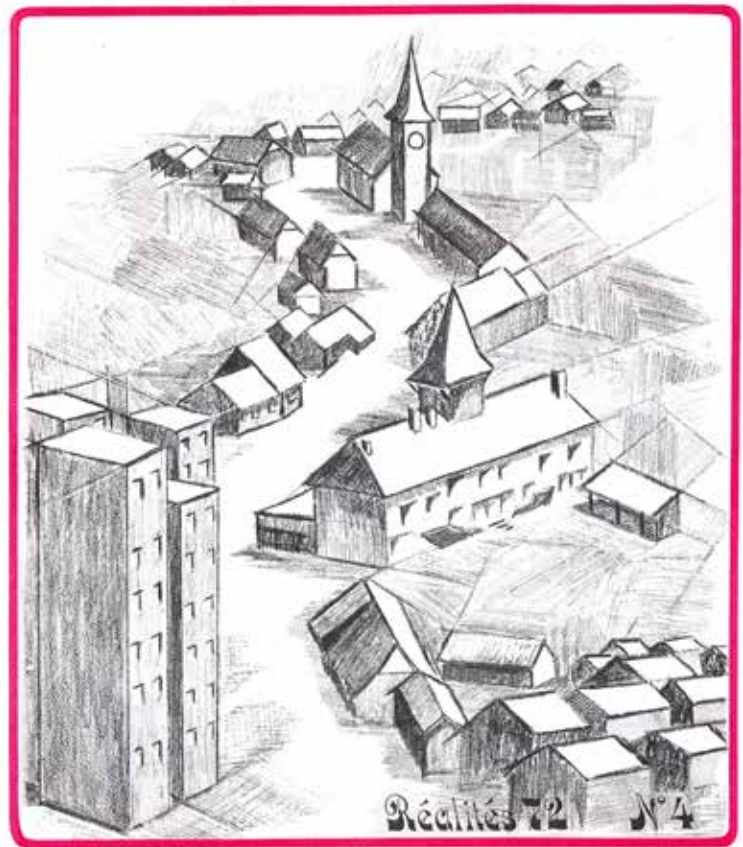
- c'est remettre à nos successeurs, à nos fils et à nos filles, une commune modernisée propre, embellie et vivante.

- c'est mériter la confiance que vous n'avez pas hésité à accorder à notre équipe en mars 1971.

Que 1973 nous engage tous encore un peu plus sur la voie libératrice du progrès. Que 1973 apporte apporte à chacun la réalisation de ses vœux, de ses souhaits les plus chers, et la fierté de vivre à OFFEMONT.

Le Maire

# Bulletin d'information Municipal OFFEMONT



**LARIVIERE**  
ENTRE EXPERTS DE L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT

**30 000 références produits**

dédiées spécialement à l'enveloppe du bâtiment

LARIVIERE met toute son expertise et son savoir-faire au service des besoins des professionnels de l'enveloppe du bâtiment.



Pour tout renseignement, contactez votre agence Larivière BELFORT !

[www.lariviere.fr](http://www.lariviere.fr)

Agence de BELFORT : ZAC du Ballon - 90300 OFFEMONT -  
Tel : 03 84 26 72 62 - Fax : 03 84 26 73 02 - ag.belfort@lariviere.fr  
SAS au capital de 5 679 440 Euros - RCS Angers B 055 200 984

**PROS**  
TAUX ENLÈVE



# La Commune à l'honneur

Vous êtes passionné de photographie ? Envoyez-nous vos clichés pour une parution dans ce magazine. Apportez-nous votre vision de la Commune ! *Ci-dessous, une photo du club Phot'Offemont que nous remercions.*



*Retrouvez plus de photos de la Commune sur [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Découvrir Offemont.*



## Nouveaux horaires du bureau de Poste

### Nouveaux horaires du bureau de Poste d'Offemont

À partir du 13 juillet 2015, le bureau de Poste d'Offemont sera ouvert aux horaires suivants :

	MATIN		APRÈS-MIDI	
	Début	Fin	Début	Fin
LUNDI	09h00	12h00	14h00	17h00
MARDI	09h00	12h00	14h00	17h00
MERCREDI	09h00	12h00	FERMÉ	FERMÉ
JEUDI	09h00	12h00	14h00	17h00
VENDREDI	09h00	12h00	14h00	17h00
SAMEDI	09h00	12h00	FERMÉ	FERMÉ

## Service de repas à domicile

Depuis le 8 juin, Le CCAS de la Commune d'Offemont adhère à l'association du service de repas à domicile (ASRD). Les personnes âgées de la Commune, mais pas seulement, (cela peut concerner des personnes en incapacité temporaire, maladie, accident) peuvent se faire livrer des repas à domicile par cette association. Contact : ASRD au 06 35 37 19 83. Renseignement complémentaire sur [www.service-repas.com](http://www.service-repas.com).

## L'Assurance retraite informe ses assurés

Vous percevez une retraite de l'Assurance Retraite Bourgogne et Franche-Comté et vous avez changé récemment de domicile : pensez à communiquer rapidement votre nouvelle adresse.

Vous pouvez le faire **par courrier** en mentionnant votre numéro de retraite et votre numéro d'immatriculation à la Sécurité sociale, à :

Carsat Bourgogne et Franche-Comté - Service gestion des comptes prestataires - 21 044 DIJON CEDEX

Vous pouvez signaler ce changement **par internet** sur [changement-adresse.gouv.fr](http://changement-adresse.gouv.fr) (site qui déclare à plusieurs organismes en même temps).

Pour tout renseignement complémentaire rendez-vous sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr).

## Collecte des ordures ménagères par la CAB



Se	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27			1	2	3	4	5
28	6	7	8	9	10	11	12
29	13	14	15	16	17	18	19
30	20	21	22	23	24	25	26
31	27	28	29	30	31		

Se	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31						1	2
32	3	4	5	6	7	8	9
33	10	11	12	13	14	15	16
34	17	18	19	20	21	22	23
35	24	25	26	27	28	29	30
36	31						

Se	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
36		1	2	3	4	5	6
37	7	8	9	10	11	12	13
38	14	15	16	17	18	19	20
39	21	22	23	24	25	26	27
40	28	29	30				

Se	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
40				1	2	3	4
41	5	6	7	8	9	10	11
42	12	13	14	15	16	17	18
43	19	20	21	22	23	24	25
44	26	27	28	29	30	31	

Se	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44							1
45	2	3	4	5	6	7	8
46	9	10	11	12	13	14	15
47	16	17	18	19	20	21	22
48	23	24	25	26	27	28	29
49	30						

Se	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
49		1	2	3	4	5	6
50	7	8	9	10	11	12	13
51	14	15	16	17	18	19	20
52	21	22	23	24	25	26	27
53	28	29	30	31			

Poubelle jaune
  Poubelle marron
 ✕ Jour férié sans collecte
 ↩ Report de collecte des jours fériés



## Les déchetteries



Depuis plusieurs années, la Communauté de l'Agglomération Belfortaine (CAB) s'est engagée dans des actions en faveur du tri et du recyclage des déchets ménagers. Pour aller encore plus loin dans cette démarche d'une gestion toujours plus écologique de nos déchets ménagers, la CAB propose trois déchetteries : à Danjoutin, Sermamagny et Châtenois-les-Forges. Voici les horaires d'ouverture :

- L'été (du 15 avril au 14 octobre)

Du mardi au vendredi : de 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00. Le samedi : de 9 h 00 à 18 h 00.

- L'hiver (du 15 octobre au 14 avril)

Du mardi au vendredi : de 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00. Samedi : de 9 h 00 à 17 h 00.

Bon à savoir : une carte est nécessaire pour accéder aux déchetteries. Gratuite, elle donne accès aux trois déchetteries de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine et doit être présentée à chaque passage.

## Encombrants : un seul n° 03 84 54 24 24

Depuis le 5 janvier 2015, un nouveau service a été mis en place par la Communauté de l'Agglomération Belfortaine pour le ramassage des encombrants à domicile. Ce service est soumis à une prise de rendez-vous par téléphone et ne concerne que les objets très volumineux ne pouvant être transportés dans un véhicule de particulier. Pour tout renseignement complémentaire, contacter la CAB au 03 84 54 24 24.

## L'élagage, un enjeu pour tous

La surface des forêts françaises a doublé depuis 1850 et couvre aujourd'hui plus du quart de notre territoire. De nos jours, la forêt s'accroît d'environ 40 000 ha par an (source : ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt). L'élagage constitue donc un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement électrique. Il répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de la distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes.

### **Vos responsabilités en tant que propriétaire ou occupant**

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété notamment si les trois conditions suivantes sont réunies :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne électrique ;
- les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation ;
- l'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec ERDF par l'envoi d'une DT-DICT\* sur [www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr)

\* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de travaux

Pour tout savoir : consulter le document ERDF sur le site [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr), rubrique Réglementation.

## Naissances

06/02/2015 – **Martin** DESRUMAUX de Bertrand DESRUMAUX et Laetitia AUXENFANTS  
08/02/2015 – **Ilan** AGUIAR SIMOES de Jorge Luiz AGUIAR SIMOES FILHO et de Lucile GENTIT  
09/02/2015 – **Selma** MKHANNET de Ahmed MKHANNET et Ilham TEMMAR  
20/02/2015 – **Jade** LAHIOUEL de Smain LAHIOUEL et Nassima DOUAÏSSIA  
02/03/2015 – **Ayoub** SAHARI de Mohammed SAHARI et Hizia ALIANE  
10/03/2015 – **Meyra** ATASOY de Erkan ATASOY et Hulya YADIGAR  
10/03/2015 – **Zinédine** BOUHEÇANE de Abdelkrim BOUHEÇANE et Karima CHOUAR  
11/03/2015 – **Zayn** REZIOUK de Labil REZIOUK et Jennifer BLANCHARD  
19/03/2015 – **Samil** KAVAKCI de Mehmet KAVAKCI et Tülay MERCAN  
23/03/2015 – **Hira** ACER de Durdu ACER et Ebru OZDEMIR  
28/03/2015 – **Samuel** THOMAS de Pierre THOMAS et Julie NORTHGRAVES  
29/03/2015 – **Lou** VEYA de Elie VEYA et Aurélie DAVIAS  
30/03/2015 – **Ketsia** DENEUFCHATEL de Samuel DENEUFCHATEL et Rolande CLAUDEPIERRE  
28/04/2015 – **Talha** KIZILDAG de Ramazan KIZILDAG et Ayse OZEN  
29/04/2015 – **Nouha** BELKAID de Hocine BELKAID et de Halima BOUBESSIT  
07/05/2015 – **Youcef** GAROUI de Hachemi GAROUI et de Hanan ZEMOULI  
09/05/2015 – **Sarah** TOUIL de Zakaryae TOUIL et Wafaa BOUDRIJ  
13/05/2015 – **Younès** ABID de Nourdine ABID et Nadia ABIB  
22/05/2015 – **Adel** EL-MAZOUGHY de Soufiane EL-MAZOUGHY et Valentine PAUTHIER  
13/06/2015 – **Sarah** BOULEDJOUIDJA de Hocine BOULEDJOUIDJA et Nassima BOULEDJOUIDJA

## Mariages

21/05/2015  
Nassima BENSEKHRI et Salah DENCHE

30/05/2015  
Estelle BALLAND et Cyril THOMAS

06/06/2015  
Armance BILLERY et Emile DIDIER

13/06/2015  
Sabrina ZUSATZ et Steven SARRON

## Décès

03/02/2015 – Daniel ROBERT, 70 ans  
06/02/2015 – Lucien SOITTOUX, 77 ans  
05/03/2015 – Adèle SLAWSKY veuve GRIESSEMANN, 93 ans  
28/03/2015 – Marie Augustine COMMUNOD veuve GABLE, 89 ans  
31/03/2015 – Michel OBERRIEDER, 82 ans  
02/05/2015 – Babette WEISS, 84 ans  
08/05/2015 – Abdelhamid CHETTOUH, 81 ans  
06/06/2015 – Simonne TEBOUL veuve LAINE, 81 ans  
16/06/2015 – Julie REINICHE veuve CUNCHON, 94 ans

**CASOLI**  
Métallerie - Serrurerie - Aluminium

63, rue des Commandos d'Afrique    Tél. 03.84.26.37.10  
90300 OFFEMONT    Fax. 03.84.26.91.42  
www.casoli-metallerie.fr

**CASOLI**  
FABRICANT MENUISERIE PVC - ALU

63, rue des Commandos d'Afrique    Tél. 03.84.26.91.41  
90300 OFFEMONT    Fax. 03.84.26.91.42  
Mail : casoli.pvc-alu@orange.fr

**FROMAGERIE**  
FROMAGERIE D'OFFEMONT

03.70.04.60.73  
10 B RUE ARISTIDE BRIAND  
90300 OFFEMONT  
lafromagerieoffemont@gmail.com  
www.fromageriedemontbeliard.fr

**Ouvert du MARDI au SAMEDI**  
**de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**  
**DIMANCHE**  
**de 9h30 à 12h00**

Commande en ligne, retrait en magasin ou envoi  
poste : www.fromageriedemontbeliard.fr.



## Groupe majoritaire - Liste « **Un vent de liberté pour Offemont** »

Les urnes ont parlé, mais malgré cela, quelques rescapés de la précédente municipalité ne se résignent pas à tourner la page. Que d'énergie évaporée alors qu'ils pourraient la mettre au service des autres. C'est à croire qu'ils n'ont vraiment rien à proposer, ils ont pourtant eu 19 ans pour le faire.

Oui, Pierre CARLES a bien deux visages l'un souriant, l'autre bienveillant. Entouré de ses élus investis, il met toute son énergie et sa sincérité afin d'améliorer le quotidien des habitants. Depuis 15 mois, le taux de participation de la majorité municipale aux conseils est exemplaire. Quant au personnel : une permutation, une mutation et un départ volontaire, quoi de plus normal pour une collectivité telle que la nôtre.

Damien MESLOT dément et confirme que Pierre CARLES ne l'a jamais insulté et qu'il travaille en toute intelligence avec lui depuis leur élection respective.

La lecture approfondie de cette revue apportera un démenti aux mensonges énoncés.

Nous vous souhaitons un bel été.

---

## Groupe d'opposition - Liste « **Offemont-Solidarité-Progrès** »

Les deux visages de Pierre Carles

Il paraît sympa, mais il hurle au conseil municipal en imposant un rapport qu'il est ensuite obligé de retirer. Une conseillère municipale de sa liste a quitté le conseil ce jour-là et n'y est jamais revenue : d'autres vont-ils suivre ?

Il félicite le personnel, mais fait face à une hémorragie : la directrice générale des services, une chargée de mission sont parties, après avoir été menacées. Qui, ensuite ? Pierre Carles s'agite en tous sens mais n'a pas d'idées : il reprend des idées de l'ancienne équipe et se borne à étaler du bitume et à couper plus d'une centaine d'arbres. En commandant une enquête, il nous vend du rêve.

Il s'engage à ne pas cumuler mais il est candidat aux élections départementales, après avoir injurié le député maire de Belfort qui lui a fait observer son incohérence. Pierre Carles se dit apolitique, en fait il n'a aucune politique, c'est-à-dire aucun projet. C'est la dignité même de la fonction qui est atteinte.

---

## Groupe d'opposition - Liste « **Une renaissance pour tous** »

Voici les réalisations effectuées et en cours que je soutiens sur le quartier Ganghoffer-Arsot :

- Rénovation de l'éclairage et des abris de touche du stade de foot Arsot
- Rénovation de la rue des Commandos d'Afrique
- Installation de mobilier urbain
- Remplacement du cumulus des vestiaires
- Entretien des écoles Jean Macé et Martinet
- Soutien aux associations
- Création de nouveaux vestiaires et rénovation de la salle polyvalente
- Meilleur entretien des espaces verts
- Désenclavement du lotissement Jardin de Cérès
- Projet de sécurisation devant l'école rue J.Macé

Le recrutement d'un adulte relais et la mise en place d'un conseil citoyen offre désormais la possibilité aux habitants de travailler en concertation avec la mairie sur le devenir du quartier Arsot-Ganghoffer. Nous nous réjouissons du choix d'Abdelkader MAHI en tant qu'adulte relais sur ce secteur.

Pour toutes ces actions je travaille en partenariat et bonne entente avec la majorité en place.

## Sudoku - Facile

8	2			9	3	5		
6			8					
			6	5			9	7
			8		3	2	5	
1		5	3		6	7		9
2	4	3		7				
7	3			6	1			
				5				8
			1	7	4			6
						6	3	

## Sudoku - Difficile

	5	1		6				9
				1	3			8
			2	4				
1						5	8	
		6		5		2		
	7	4						3
						3	9	
7				1	2			
	3			7		8	1	

## Sudoku - Démoniaque

9	1			7				
	5						7	3
7	2		3		1			
			5		7		1	
2								4
	8		9		4			
			6		8		4	7
6	3						8	
				5			6	2

## Énigmes faciles

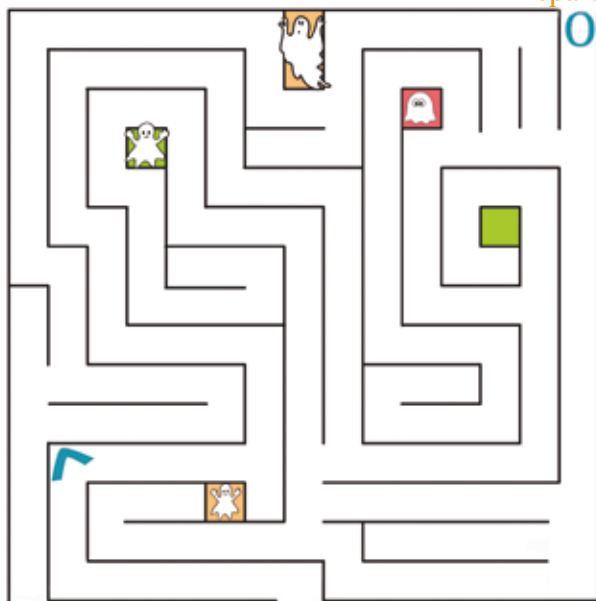
1) Quand j'ai deux S on peut me manger. Quand on en retire un, on ne le peut plus. Qui suis-je ?

2) Vous me cherchez, vous me trouvez, il faut bien se taire et vous m'entendez. Qui suis-je ?

## Labyrinthe fantôme

Aide le "o" de fantôme à retrouver son accent et revenir au départ (sans retourner sur ses pas !)

Départ

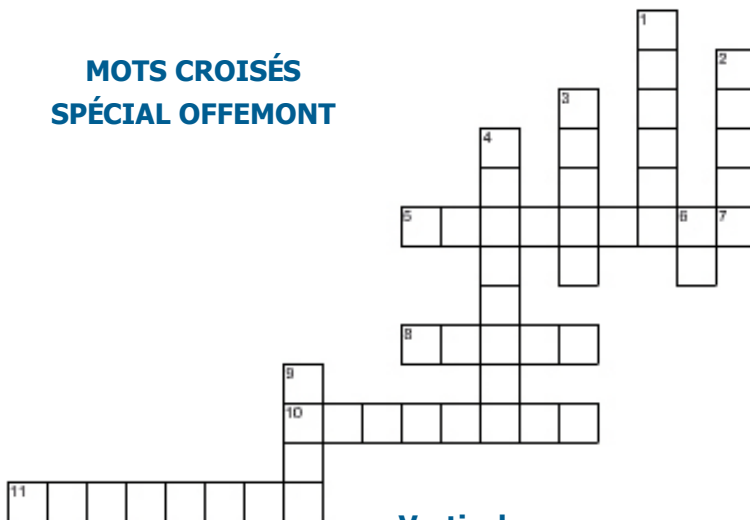


## Énigmes difficiles

1) Quelle différence y a-t-il entre un marteau, un pull et la semaine ?

2) Qu'est-ce qui est devant nous mais que nous ne voyons jamais ?

## MOTS CROISÉS SPÉCIAL OFFEMONT



### Vertical

1. Stèle à Offemont (docteur)
2. Offemont en a trois en grès
3. Forme de l'étang des Forges
4. Canal à Offemont
6. Coutumes
7. Dix
9. École maternelle d'Offemont

### Horizontal

5. Cours d'eau à Éloie
8. Petit temple rectangulaire
10. Nom de l'église d'Offemont
11. Cours d'eau à Roppe

## RÉBUS

Comment s'appelle le bébé de la cigogne ?





# À noter dans votre agenda !

Vide-grenier	30 août 2015
Forum des activités sportives et culturelles	02 septembre 2015
Inser-vêt : collecte de vêtements	26 septembre 2015
Maquis de Chérimont	27 septembre 2015
Exposition artistique (peinture, sculpture, photo)	26 et 27 septembre 2015
Sortie à vélo du Maire	18 octobre 2015
Cérémonie du 11 novembre	11 novembre 2015
Repas annuel des Aînés	14 novembre 2015
Cérémonie de la Libération d'Offemont	21 novembre 2015
Forum nutrition santé	27 novembre 2015
Cours de cuisine	28 novembre 2015
Salon SaléSucré	29 novembre 2015
Fête de fin d'année du personnel	04 décembre 2015
Saint-Nicolas	06 décembre 2015
Marché de Noël	11, 12, 13 décembre 2015 18, 19, 20 décembre 2015
Élections régionales	6 et 13 décembre 2015
Voeux du Maire	08 janvier 2016
Fête vos jeux	31 janvier 2016

**Liste non exhaustive :**  
**retrouvez tous les événements sur l'agenda**  
**du site de la Commune [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr).**



Nous remercions vivement Gérard MATHIEU de nous avoir permis de reproduire ses illustrations dans nos 2 revues de 2015.

